

## PM 26 - La Ferté-Chevresis nord depuis la D26

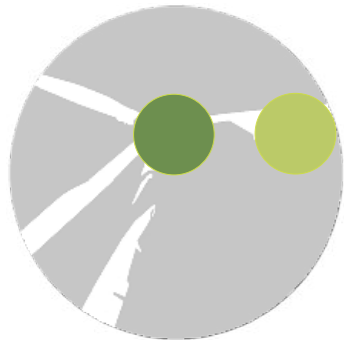


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parc de Vieille Carrière

projet Stes. Yolaine et Benoîte (non visible)

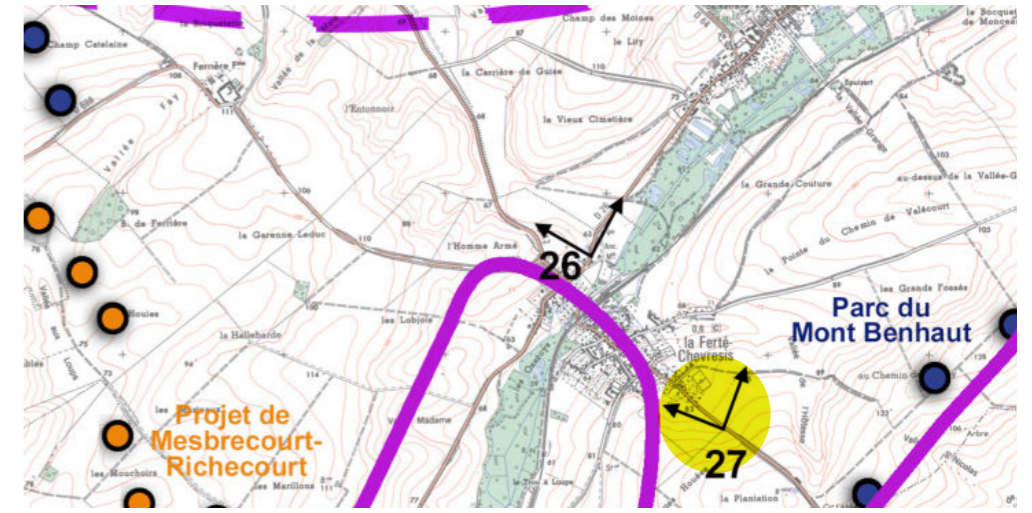


## PM 27 - La Ferté-Chevresis sud-est depuis la D12

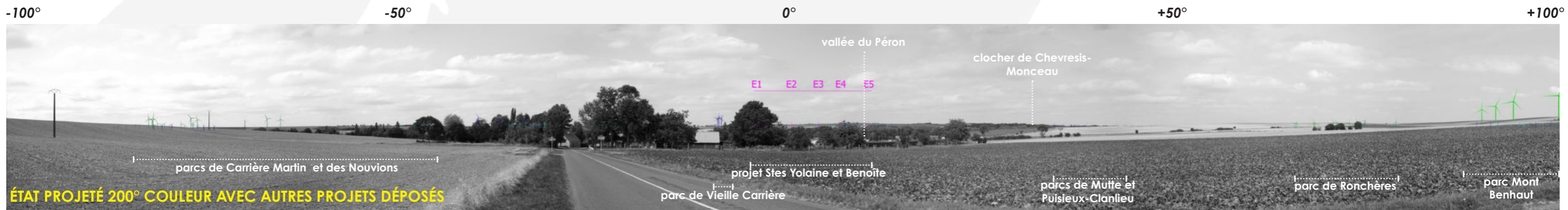
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Ferté-Chevresis est implantée sur les franges nord de la vallée du Péron, affluent de la Serre. Cet affluent est peu profond et l'habitat occupe le fond de vallée ainsi que les versants nord et sud du Péron. La commune ressort en zone de visibilité d'après la ZIV. Deux points de vue ont été réalisés. Ce point de vue a été pris au sud depuis la D12 qui est orientée vers le projet.

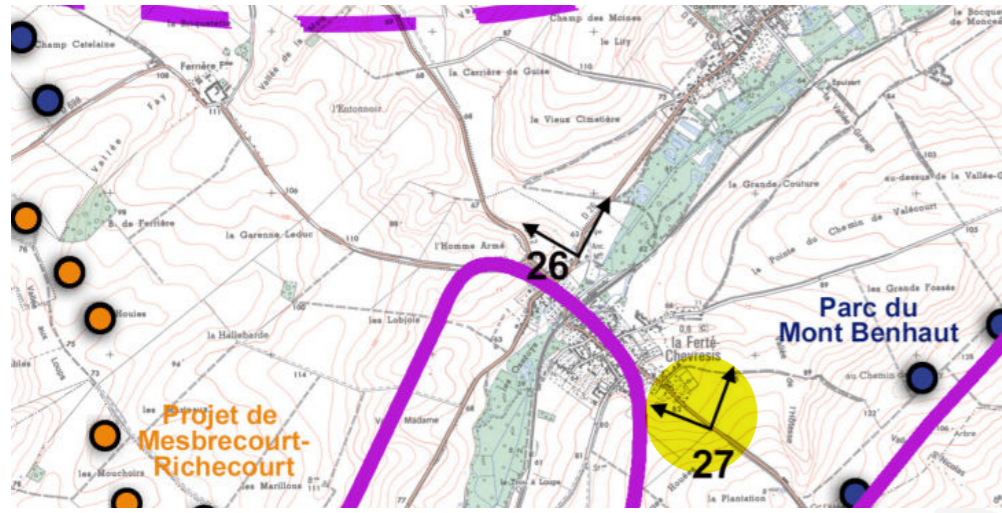
**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge légèrement de ligne d'horizon (visibilité sur les bouts de pale).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible à négligeable au vu de la perception très partielle des éoliennes et de la distance du projet.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 215° RECADRÉ À 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 8.8 KM (E4)**



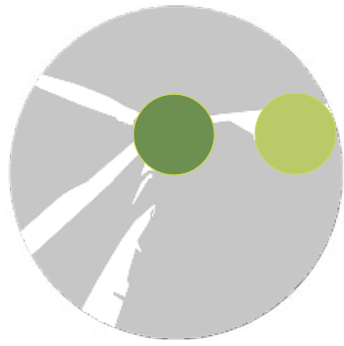


# PM 27 - La Ferté-Chevresis sud-est depuis la D12



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



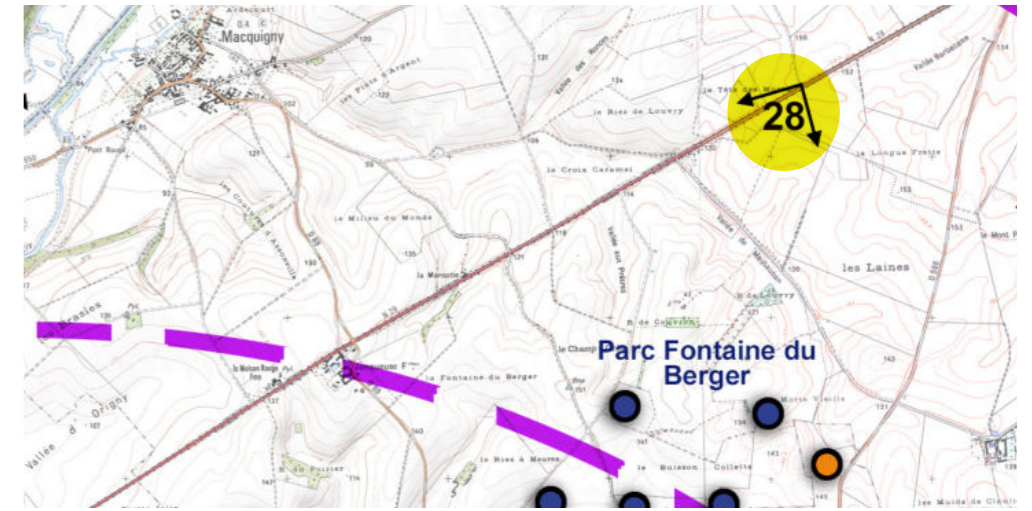


## PM 28 - D1029 au sud-ouest de Guise

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La D1029 est un des axes majeurs de traversée du territoire qui relie les deux pôles urbains et patrimoniaux de Guise et de St-Quentin. Cette voie est tournée vers le projet et le contexte éolien qui l'entoure. Elle longe aussi la vallée de l'Olse, paysage d'intérêt du périmètre d'étude.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge en arrière-plan des parcs du Mont Hussard et de son extension. Il s'inscrit dans une polarité éolienne plus large composée des parcs de Fontaine du Berger, la Mutte, Puisieux-Clanlieu qui marquent le premier plan du panorama.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard du contexte éolien pré-existant dans le panorama, de sa cohérence avec le pôle éolien proche et sa position en arrière-plan.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 180°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.12 KM (E5)**

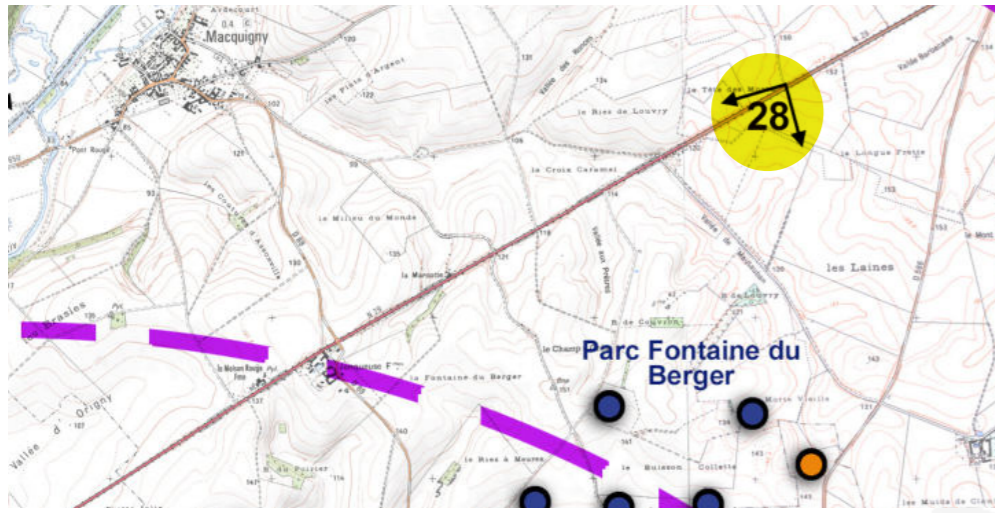


-50°

0°

+50°





# PM 28 - D1029 au sud-ouest de Guise



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parcs de Fontaine du Berger, Mutte, Puisieux-Clanlieu et Ronnières

E4/E5

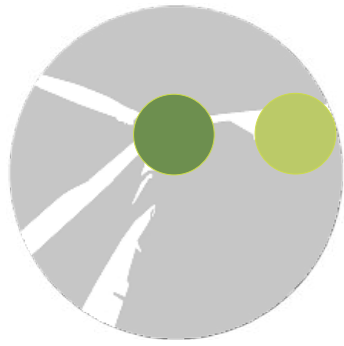
E3

E2

E1

parcs du Mont Hussard, de son extension et Champs à Gelaine

projet Stes Yolaine et Benoîte

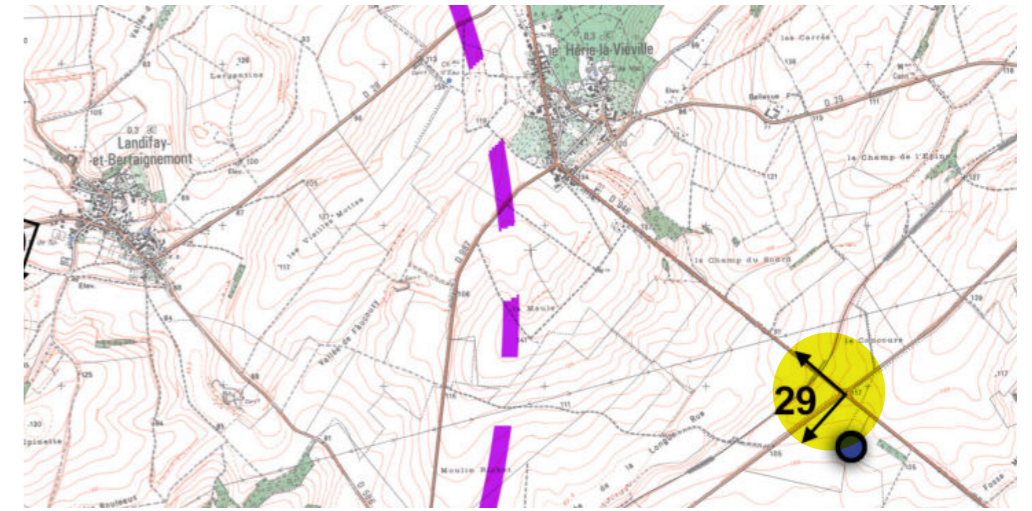


## PM 29 - D946/D26 au sud-est de Hérie-la-Viéville

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La D946 est des axes majeurs de traversée du territoire. Au sud-est du périmètre d'étude et d'Hérie-la-Viéville, elle se trouve dans l'axe du projet. Sur le secteur du point de vue, elle croise la D26 qui offre de larges panoramas paysagers du fait de sa position en haut de plateau.

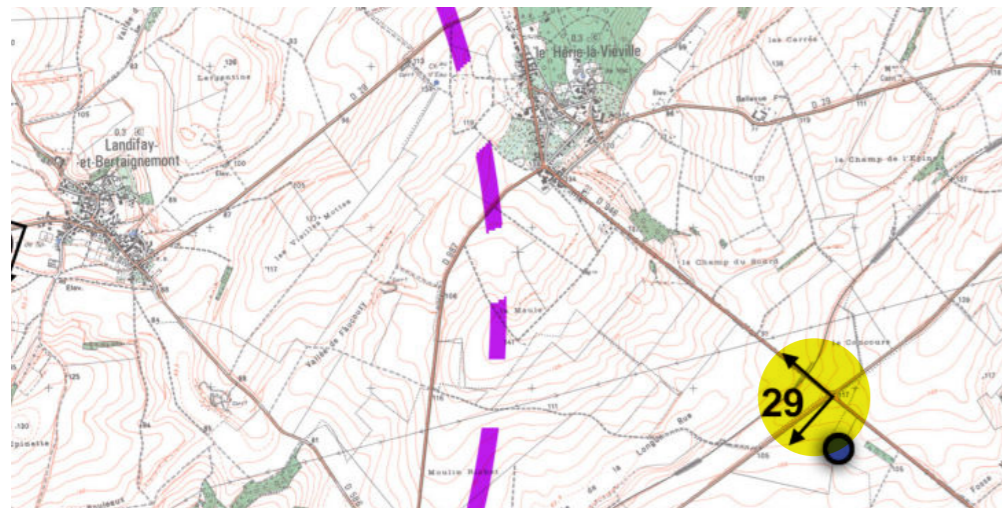
**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon. Au regard du contexte éolien visible depuis ce point de vue, le projet génère un nouvel angle occupé par l'éolien. Des covisibilités s'opèrent avec quelques éoliennes du parc de Puisieux-Clanlieu au nord et avec différents parcs au sud (proches comme lointains).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible car l'angle supplémentaire qu'il génère est éloigné par rapport au point de vue.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 129°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.41 KM (E5)**





# PM 29 - D946/D26 au sud-est de Hérie-la-Viéville

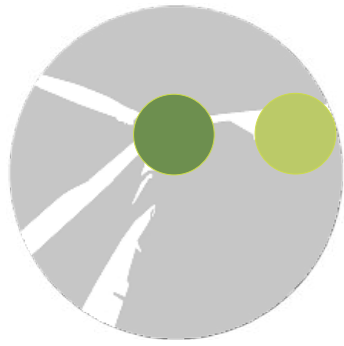


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parcs de Vieille Carrière et Carrière Martin

E4 E5 E3 E1/2  
projet Stes Yolaine et Benoîte

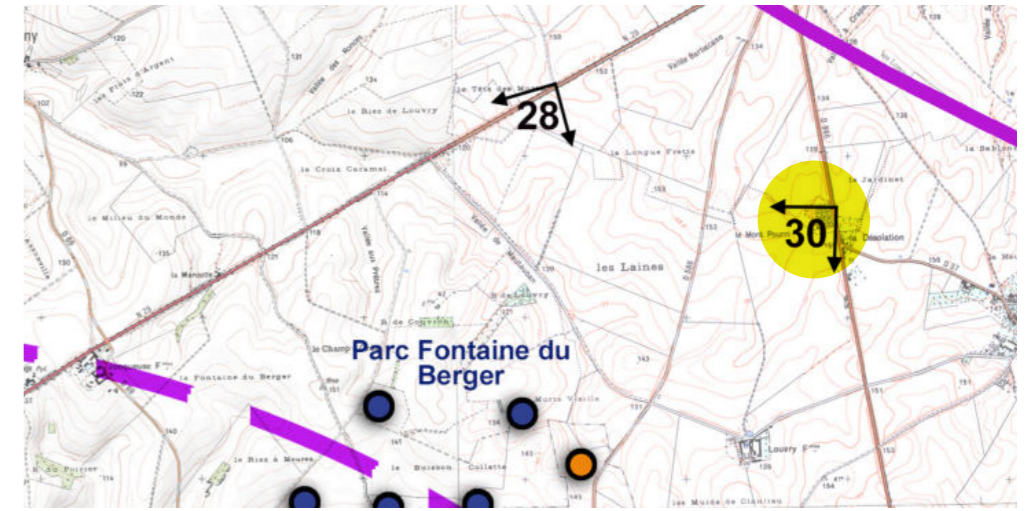


# PM 30 - D946 depuis la Nécropole Nationale de Flavigny-le-Petit

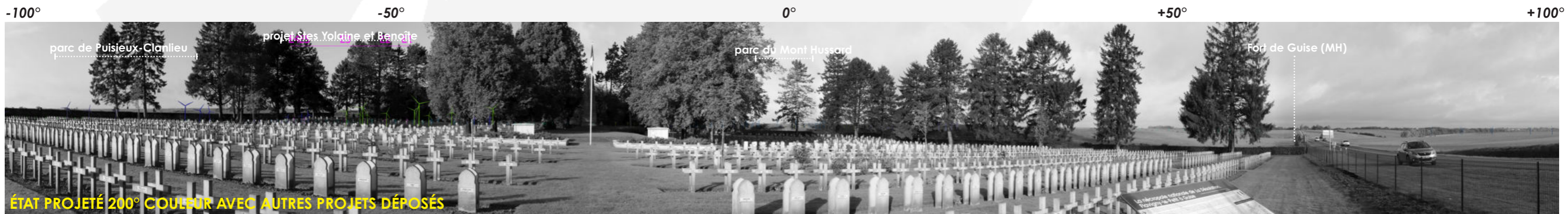
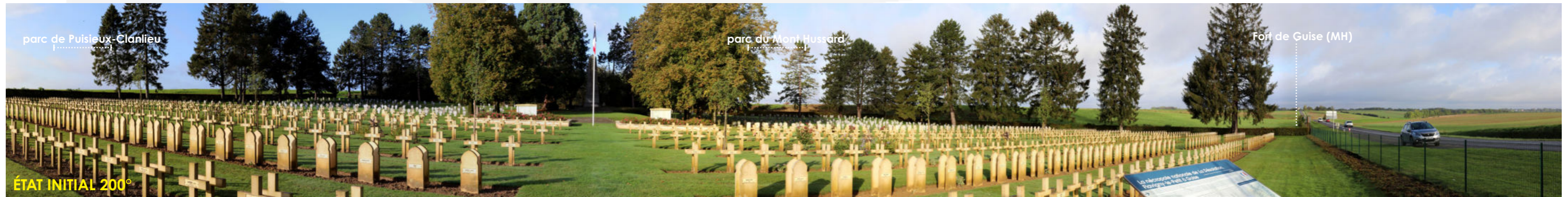
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La D946 est des axes majeurs de traversée du territoire. Elle relie les pôles urbains et patrimoniaux de Guise et Marle. Au sud de Guise, elle est marquée par une nécropole nationale, patrimoine de mémoire sensible au développement éolien. Le point de vue a été pris dans le sens de commémoration qui est tourné vers le projet.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible grâce aux effet d'ondulations du plateau se trouvant en interface du site et du projet. Il n'y a donc pas d'interaction avec le sens de commémoration du site.

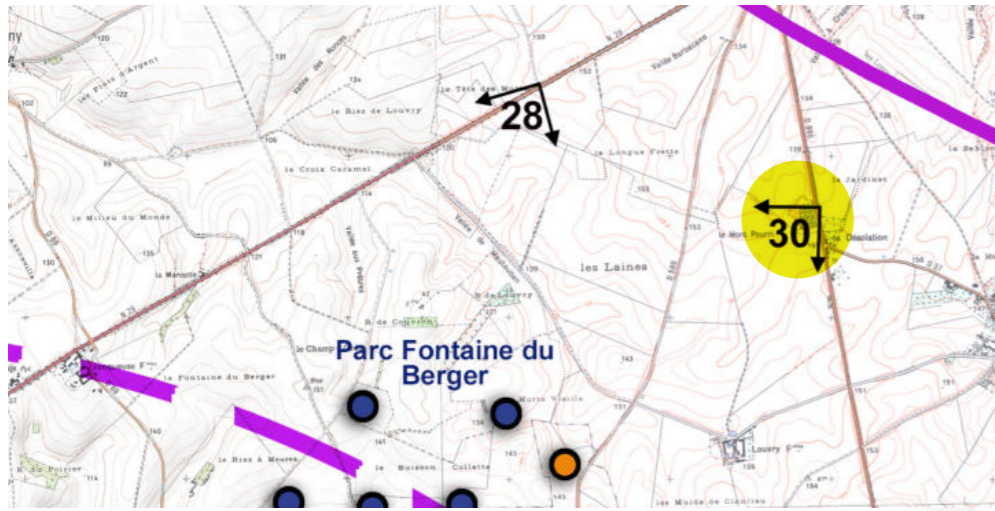
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



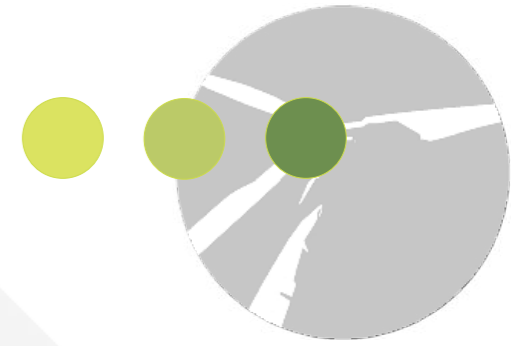
**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 229° RECADRÉ À 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 9.52 KM (E5)**



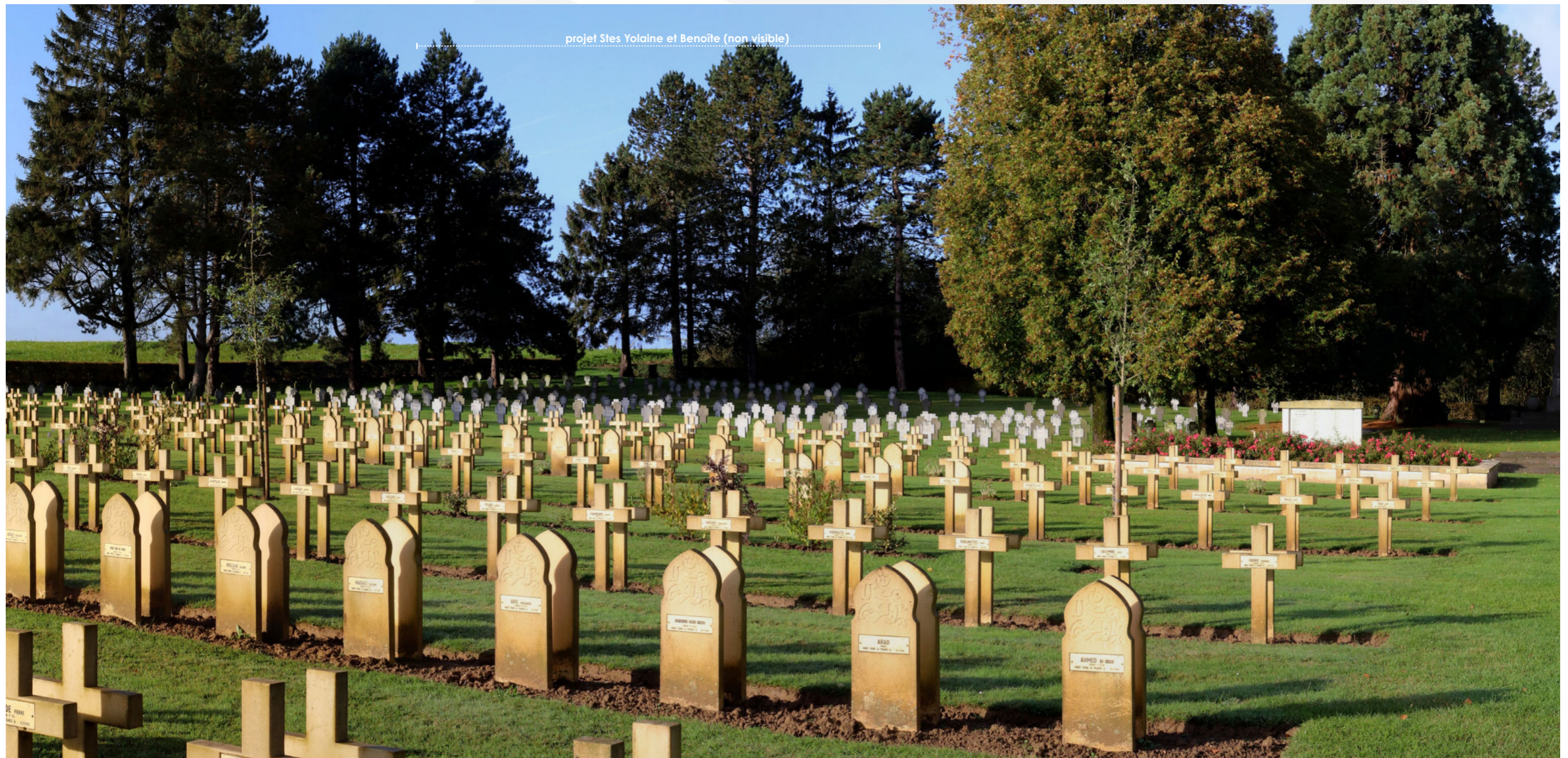




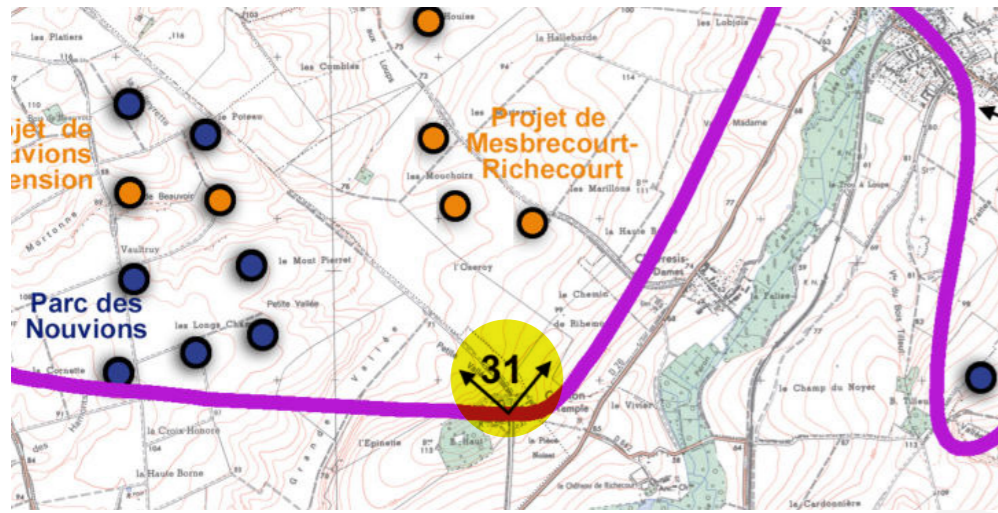
## PM 30 - D946 depuis la Nécropole Nationale de Flavigny-le-Petit



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°







## PM 31 - Catillon-du Temple : Aux abords de l'ancienne Chapelle des Templiers (MH)

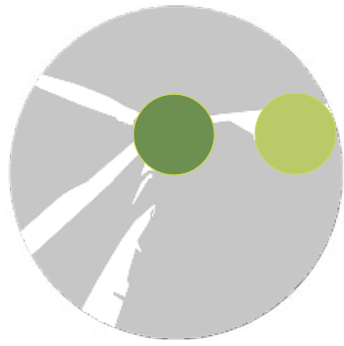


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



.....|  
projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)

.....|  
parc de Vieille Carrère

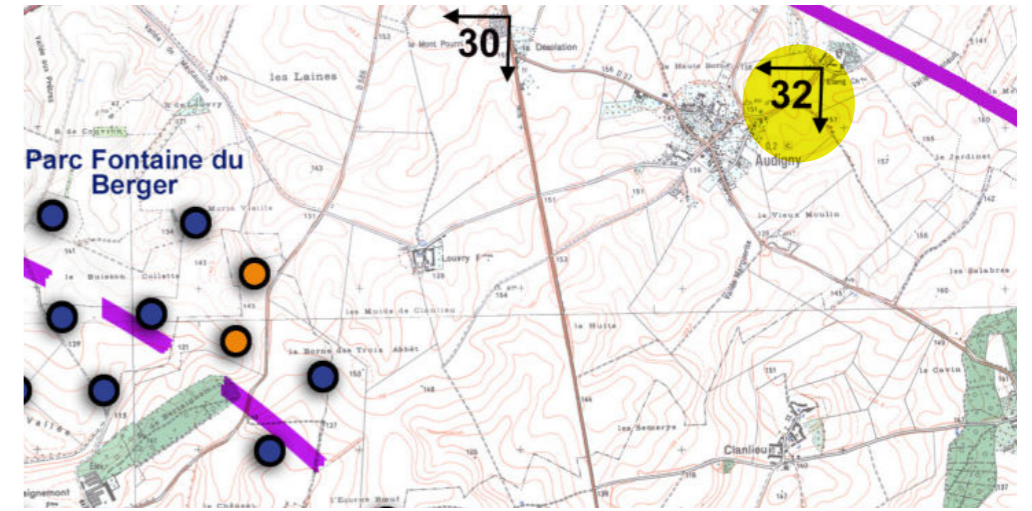


## PM 32 - Audigny : Aux abords du château de l'Estang (MH) - Rue de l'Estang

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Audigny est une commune au nord-est du périmètre d'étude. Il compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques, le château de l'Estang. Cet édifice se trouve à l'écart du bourg et son chemin d'accès est orienté vers le projet. Par ailleurs, cet édifice est desservi par un chemin de randonnée balisé. Cette commune annonce les prémices des paysages de Thiérache bocagère et des églises fortifiées.

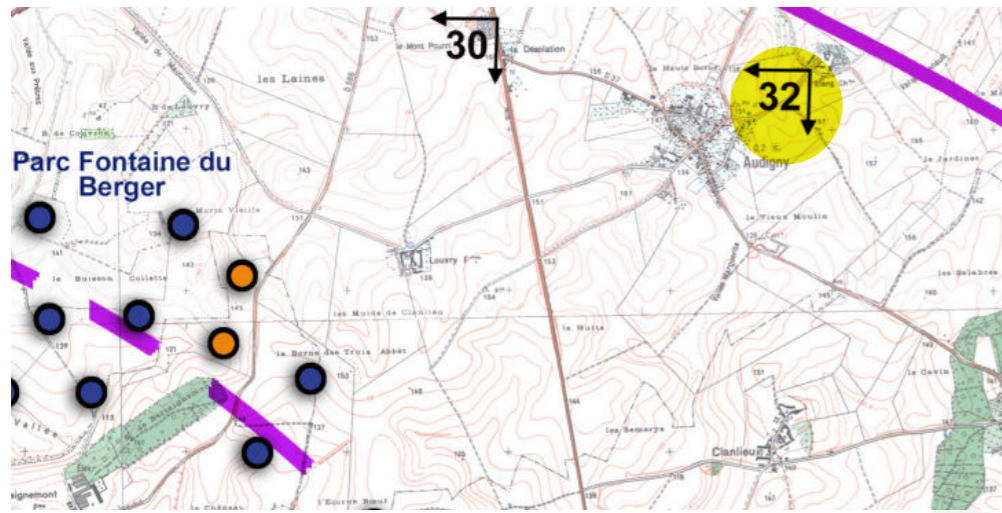
**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet est très partiellement visible. En effet, seule l'éolienne E2 émerge dans les interstices de la silhouette du bourg qui se trouve en interface de l'édifice et du projet.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard de la distance du projet et sa perception très partielle.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 213° RÉDUIT À 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 10.23 KM (E5)**





## PM 32 - Audigny : Aux abords du château de l'Estang (MH) - Rue de l'Estang

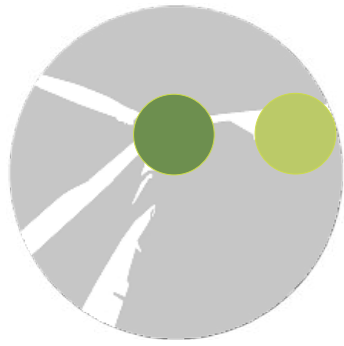


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parc de Puisieux-Clanlieu

E2  
projet Stes Yolaine et Benoîte

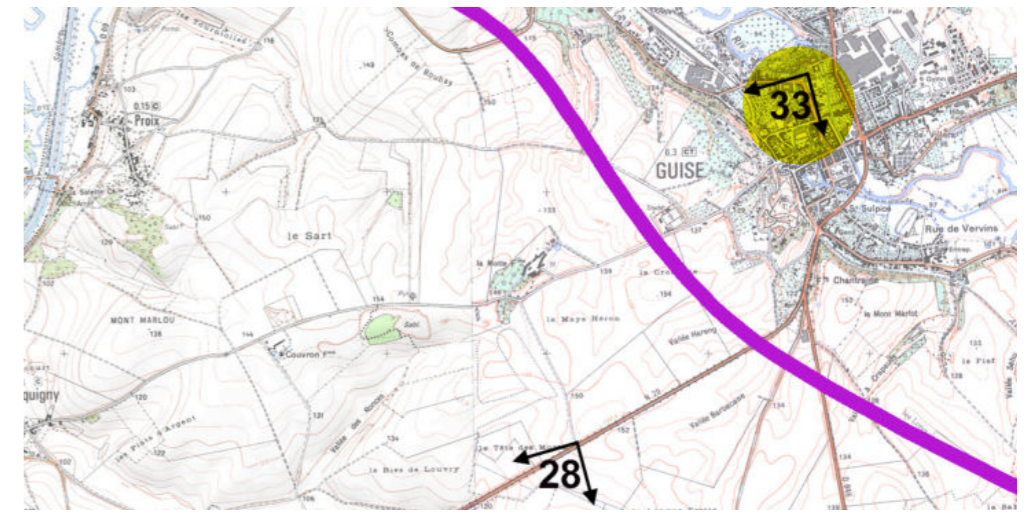


# PM 33 - Guise : Depuis la rue des Près sur la place du Familistère (MH)

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Guise est un des deux pôles urbains et patrimoniaux se trouvant dans le périmètre d'étude. La ville est en grande partie protégée par les versants de la vallée dans l'Oise où elle est implantée. Toutefois, le pôle urbain compte plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques dont le Familistère traité au travers de ce point de vue.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (filtres générés par le relief du versant de la vallée et par le bâti au premier-plan).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 190°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 11.81 KM (E5)



ÉTAT INITIAL 190°



ÉTAT PROJETÉ 190°

CADRAGE 50°

projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)

-50°

0°

+50°



ÉTAT PROJETÉ 190° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

projet Stes Yolaine et Benoîte



## PM 33 - Guise : Depuis la rue des Près sur la place du Familistère (MH)



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

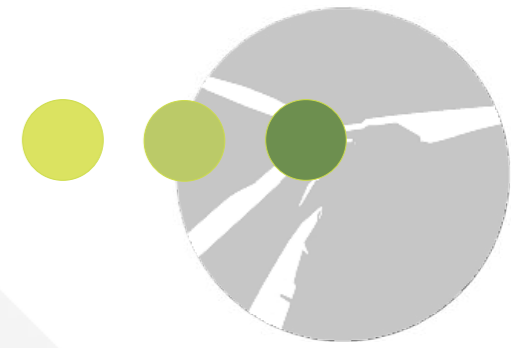








## PM 34- Bois-lès-Pargny : A proximité du Menhir dit «le Verziau de Gargantua»



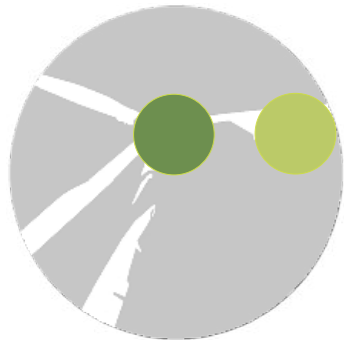
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



Menhir (MH)

E4 E2/3  
projet Stes Yolaine et Benoîte

parcs du Mont Hussard, de son extension,  
Champs à Gelaine Fontaine du Berger et Mutte

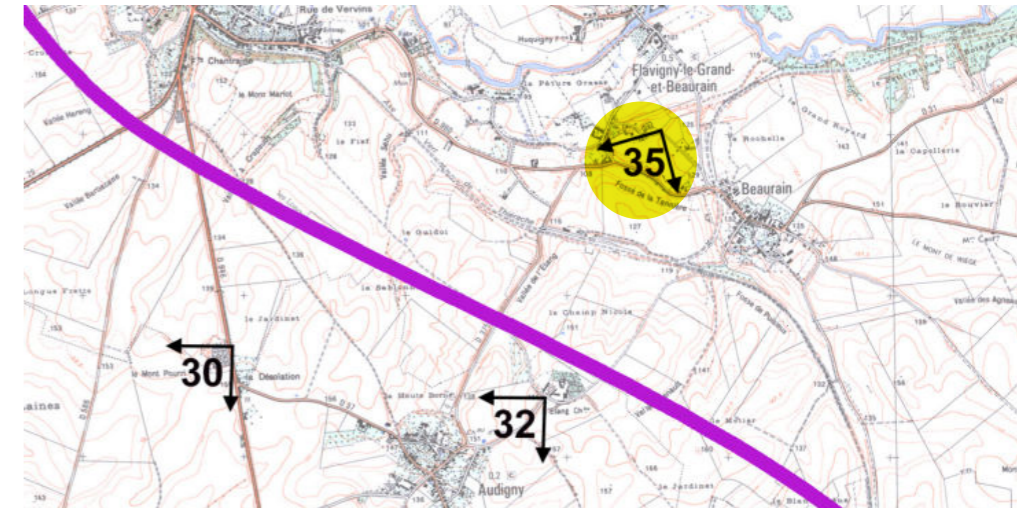


# PM 35 - Flavigny-le-Grand-et-Beaurain : Aux abords de l'église fortifiée classée

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Flavigny-le-Grand et Beaurain se trouve dans la vallée de l'Oise amont et en frange des paysages de Thiérache Bocagère. Elle compte un édifice classé au titre des Monuments Historiques qui est une église fortifiée. Le bourg est majoritairement implanté dans la vallée donc protégé mais l'église se trouve à l'écart du bourg et en position dominante sur le plateau. Le site est aussi desservi par un chemin de randonnée.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (présence de filtres générés par les bombements du relief).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 252° RECADRÉ A 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 12.38 KM (E5)**



ÉTAT INITIAL 200°

église fortifiée (MH)

vallée de l'Oise



ÉTAT PROJETÉ 200°

parcs de Puisieux-Clanlieu et Fontaine du Berger

projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)

CADRAGE 50°

église fortifiée (MH)

vallée de l'Oise

-100°

-50°

0°

+50°

+100°



ÉTAT PROJETÉ 200° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

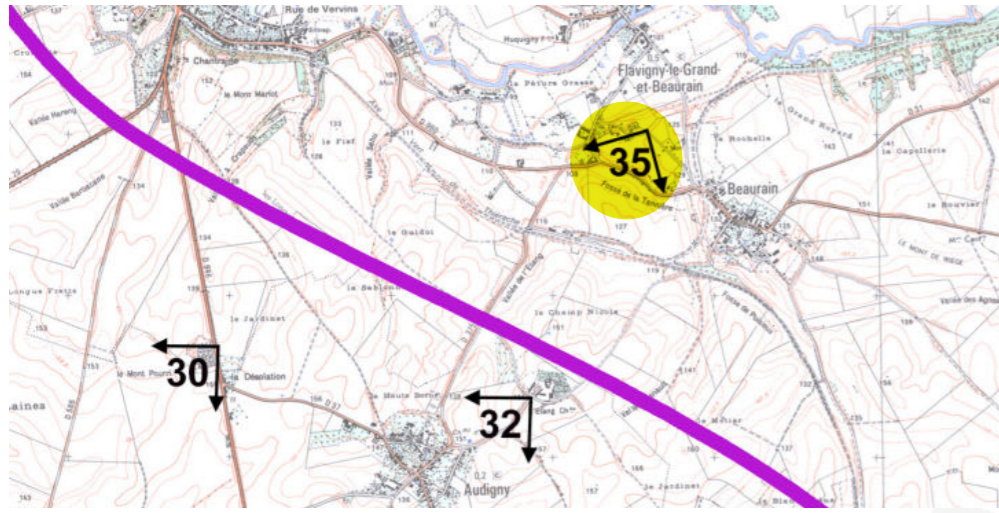
E4E5 E3 E2 E1

parcs de Puisieux-Clanlieu et Fontaine du Berger

projet Stes Yolaine et Benoîte

église fortifiée (MH)

vallée de l'Oise



## PM 35 - Flavigny-le-Grand-et-Beaurain : Aux abords de l'église fortifiée classée



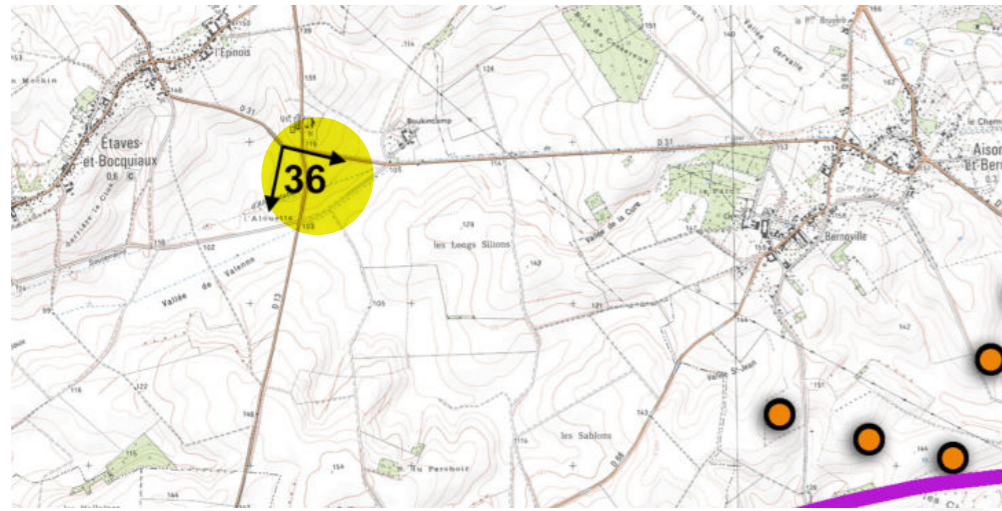
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



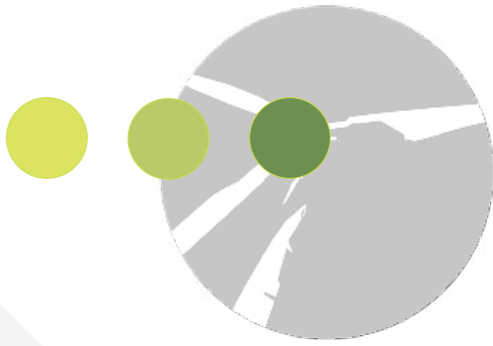
parcs de Puisieux-Clanlieu et Fontaine du Berger

projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)





## PM 36 - Etaves-et-Bocquiaux : Au croisement de la D13 et de la D31



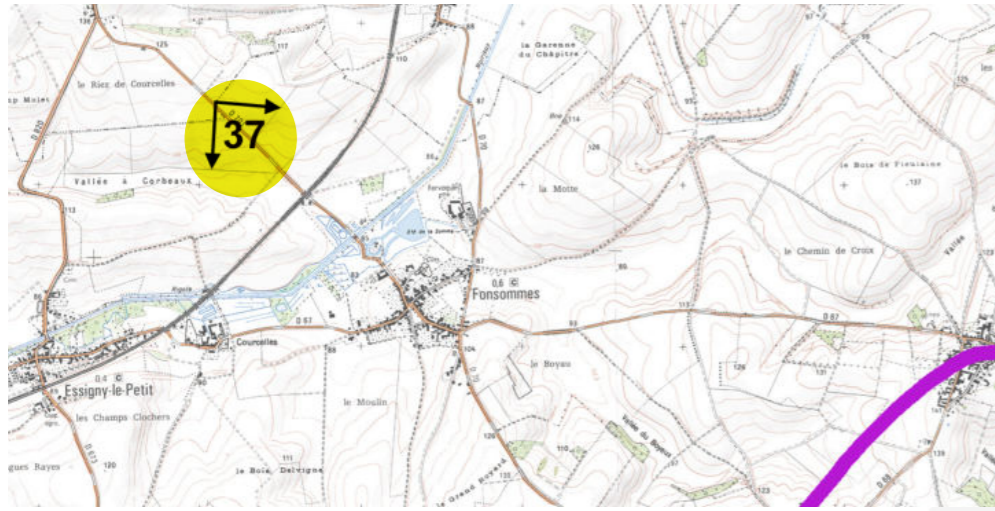
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parcs de Haufville et Fontaine du Berger

projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)





# PM 37 - Fonsommès : Depuis la D701 au nord-ouest de la commune



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



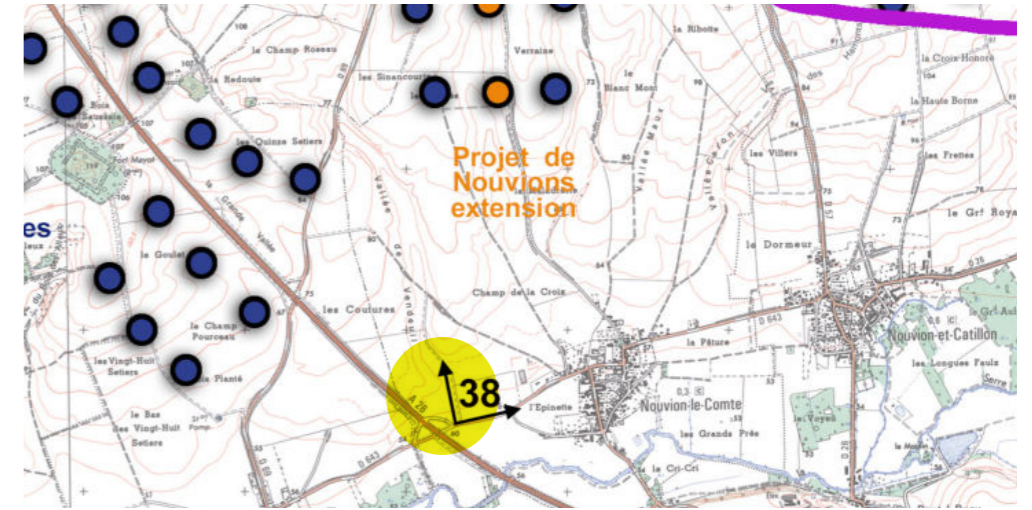


## PM 38 - Nouvion-le-Comte : Depuis les franges de l'A26 depuis la D643 au sud-ouest du bourg

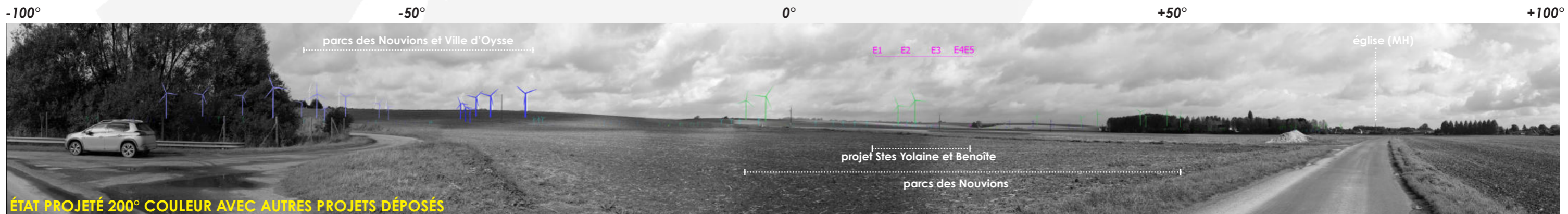
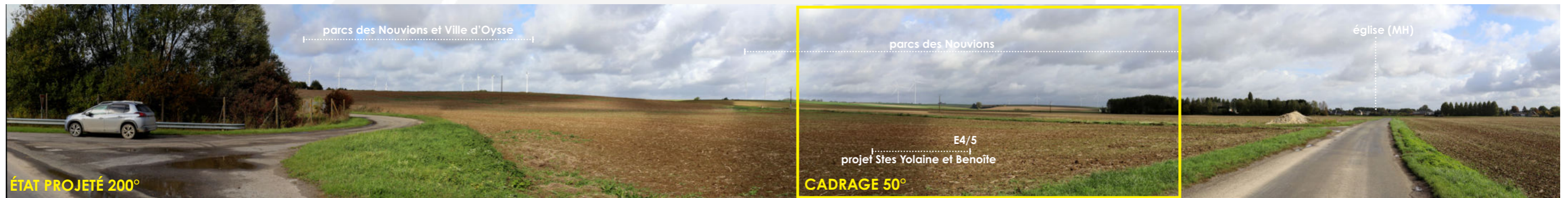
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Nouvion-le-Comte est implantée le long de la vallée de la Serre et le long de l'A26, axe majeur de traversée du territoire. Le bourg compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Cet édifice émerge de la silhouette du bourg depuis la D643 qui se trouve dans l'axe du projet.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge très partiellement (deux bouts de pale visibles) en arrière-plan du parc des Nouvions.

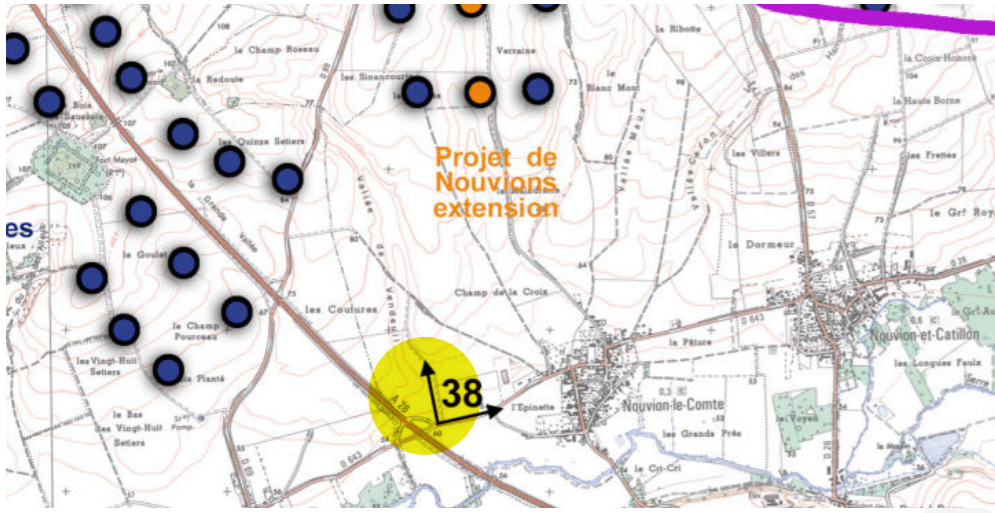
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible à négligeable car seuls deux bouts de pale sont visibles quand celles-ci sont en haut.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 228° RECADRÉ A 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 13.88 KM (E4)**





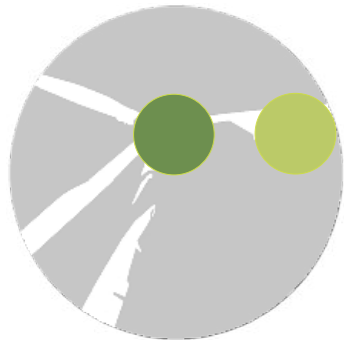


## PM 38 - Nouvion-le-Comte : Depuis les franges de l'A26 depuis la D643 au sud-ouest du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



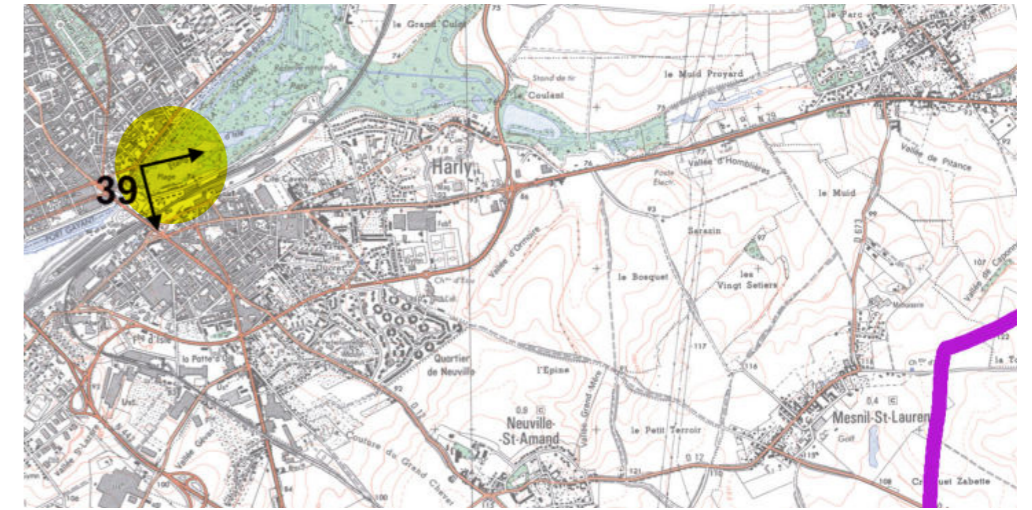


# PM 39 - St-Quentin : Depuis le GR655 longeant le canal de la Sambre à l'Oise

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** St-Quentin est un des deux pôles urbains et patrimoniaux du périmètre d'étude. Il compte plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Il est traversé par le canal de la Sambre à l'Oise qui est longé par le GR655 (itinéraire emprunté par les chemins de St-Jacques de Compostelle). Le point de vue est pris depuis ce GR, à hauteur de la base nautique de l'étang d'Isle.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (filtres générés par le relief et le bâti).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 182°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 14.51 KM (E4)**

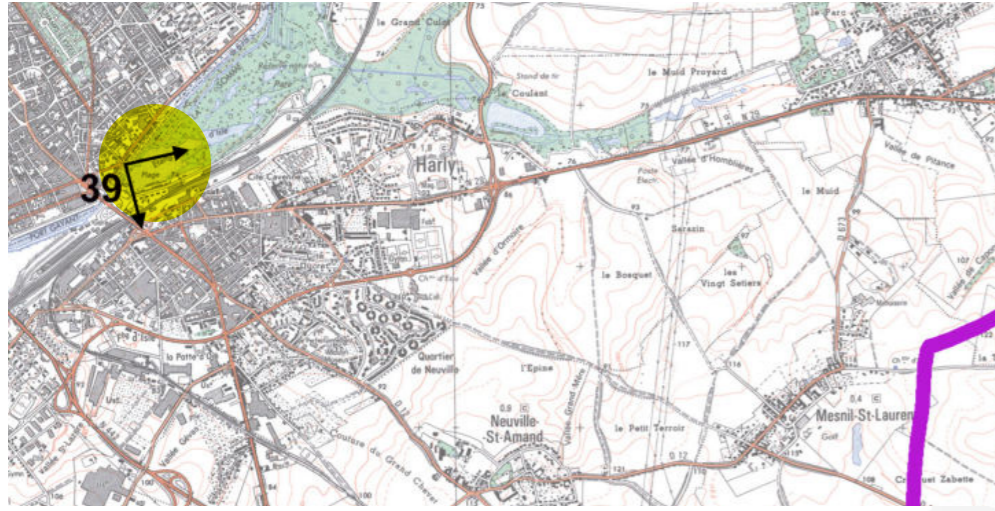


-50°

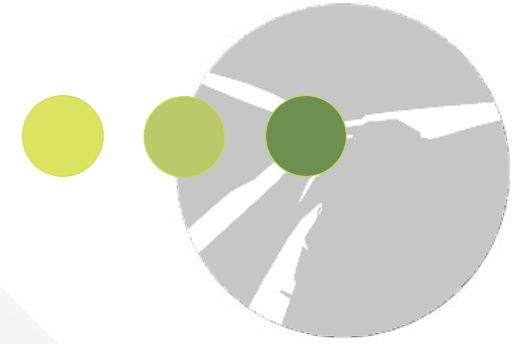
0°

+50°





## PM 39 - St-Quentin : Depuis le GR655 longeant le canal de la Sambre à l'Oise



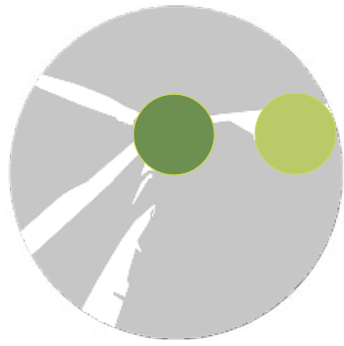
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



base nautique

projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)

canal de la Sambre à l'Oise



# PM 40 - Nécropole Nationale du Sourd

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La Nécropole Nationale du Sourd se trouve dans les prémices des paysages de Thiérache au nord-est du périmètre d'étude. Ce site de mémoire, à l'écart des zones d'habitat et sur une des points du territoire, est aussi inscrit dans le projet de classement Unesco des sites mémoriels et funéraires 14-18. La prise de vue a été faite dans le sens de commémoration du site.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (filtres générés par le relief).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 236° RECADRÉ A 200°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 14.83 KM (E5)



ÉTAT INITIAL 200°



ÉTAT PROJETÉ 200°

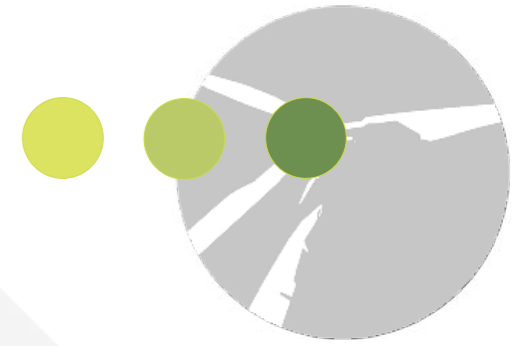
CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 200° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS



## PM 40 - Nécropole Nationale du Sourd



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



projet Stes Yolaine et Benoîte  
(non visible)



## PM 41 - Vendeuil : Depuis la D1044 longeant la vallée de l'Oise

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Vendeuil est implantée le long de la vallée de l'Oise au sud-ouest du périmètre d'étude. La commune est desservie par la D1044, axe majeur de traversée du territoire reliant St-Quentin à Laon. Depuis les abords de cette commune, cet axe se trouve en haut de versant et domine la vallée de l'Oise.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge de la ligne d'horizon en arrière-plan de plusieurs parcs éoliens. D'autres covisibilités s'opèrent avec deux autres pôles éoliens au nord et à l'est du point de vue.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard de la distance du projet et du contexte éolien pré-existant en avant-plan.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 196°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 14.13 KM (E1)**



**ÉTAT INITIAL 196°**



**ÉTAT PROJETÉ 196°**

-50°

0°

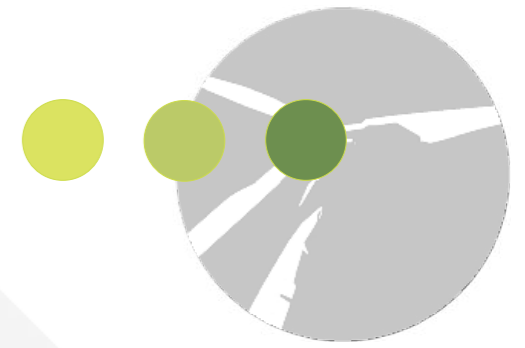
+50°



**ÉTAT PROJETÉ 196° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS**

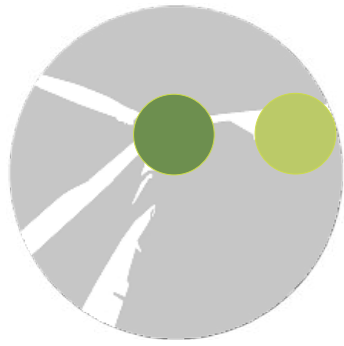


# PM 41 - Vendeuil : Depuis la D1044 longeant la vallée de l'Oise



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





## PM 42 - Crécy-sur-Serre : Depuis la D967 au sud de la commune

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Crécy-sur-Serre est implantée le long de la vallée de la Serre. Elle est desservie par la D967, axe majeur de traversée du territoire reliant Guise et Laon. La commune compte deux édifices protégés au titre des Monuments Historiques non visibles depuis le point de vue. Toutefois, on peut voir émerger l'église de la silhouette du bourg.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (filtres générés par le relief et les boisements au premier plan).

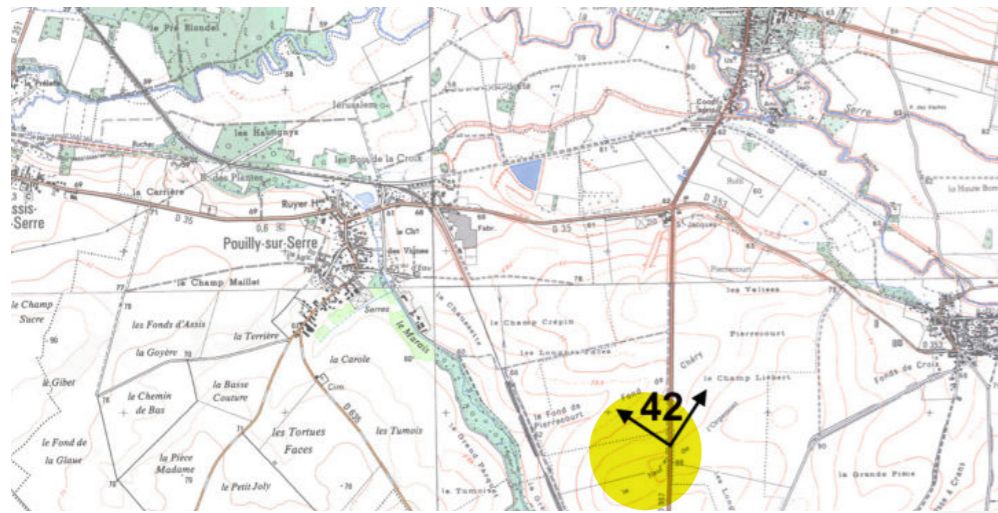
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 281° RECADRÉ A 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 16.49 KM (E4)**



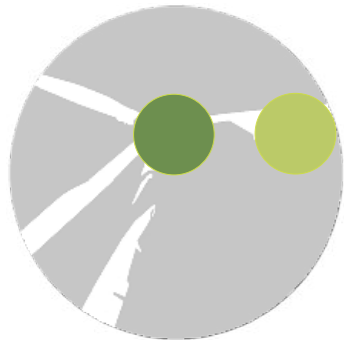




VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

# PM 42 - Crécy-sur-Serre : Depuis la D967 au sud de la commune



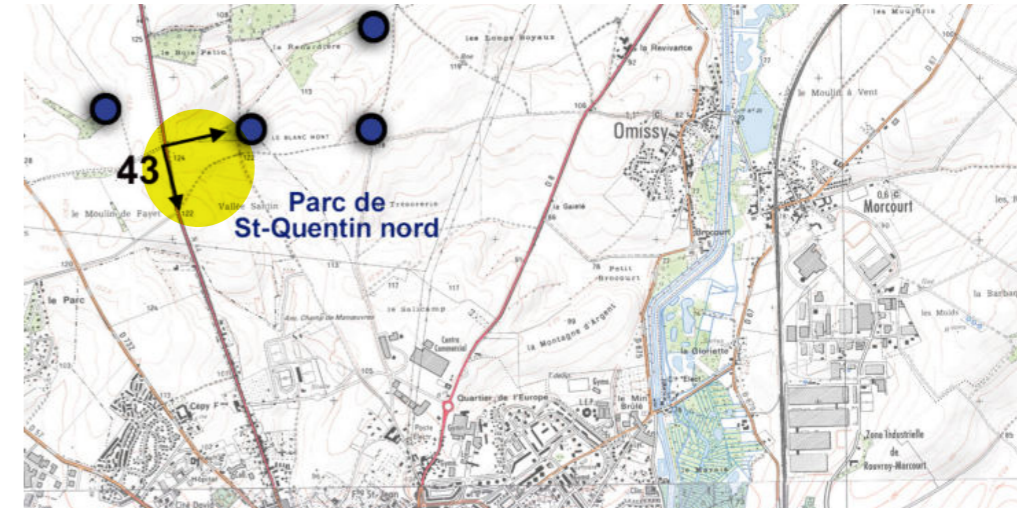


## PM 43 - St-Quentin nord : Depuis la D1044

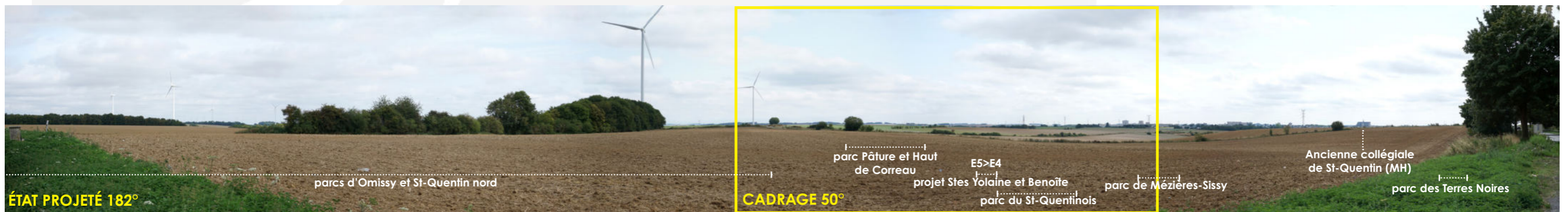
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** St-Quentin est un des deux pôles urbains et patrimoniaux du périmètre d'étude. Il compte plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques dont l'ancienne collégiale visible sur le point de vue. La D1044 est un des axes majeurs de traversée du territoire depuis lequel de larges panoramas s'ouvrent sur le contexte éolien autour de la zone de projet.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge en arrière-plan du parc de St-Quentinois. D'autres covisibilités s'opèrent avec un ensemble de parcs éoliens longeant vallée de l'Oise.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard de la distance du projet et du contexte éolien pré-existant en avant-plan.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 182°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 17.59 KM (E1)**

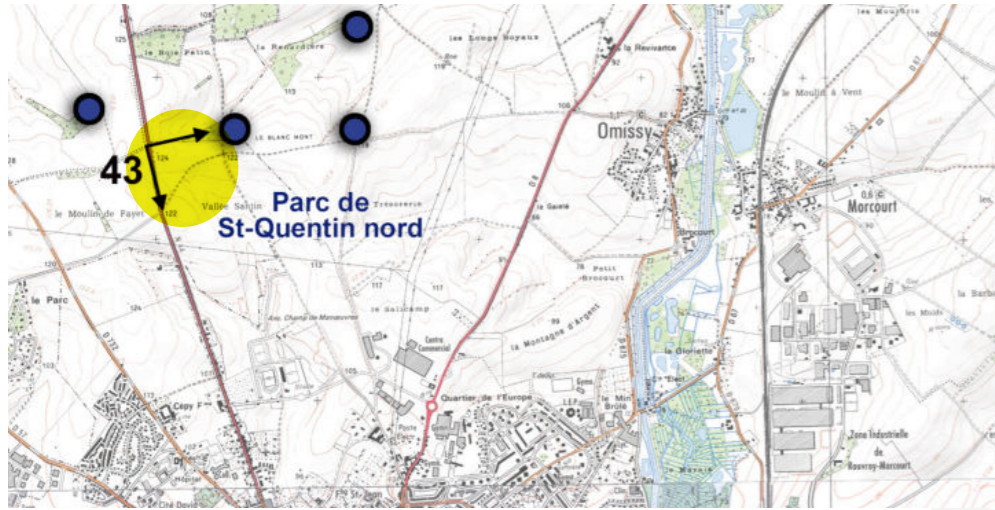


-50°

0°

+50°





# PM 43 -St-Quentin nord : Depuis la D1044



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parc d'Omissy | parc Pâture et Haut de Correau | E5 > E1 E4 projet Stes Yolaine et Benoîte | parc du St-Quentinois | parc de Mézières-Sissy

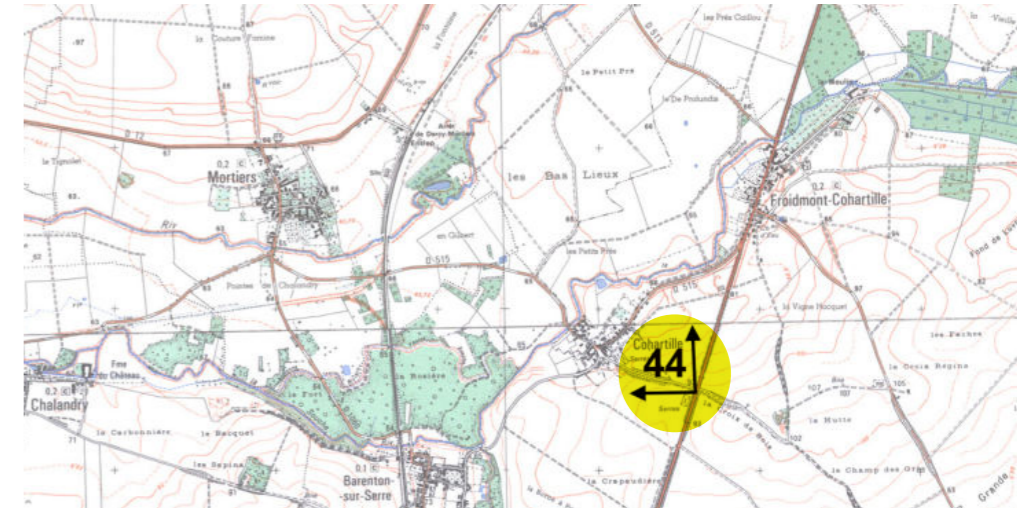


## PM 44 - Froidmont-Cohartille : Depuis la N2 à l'est de Cohartille

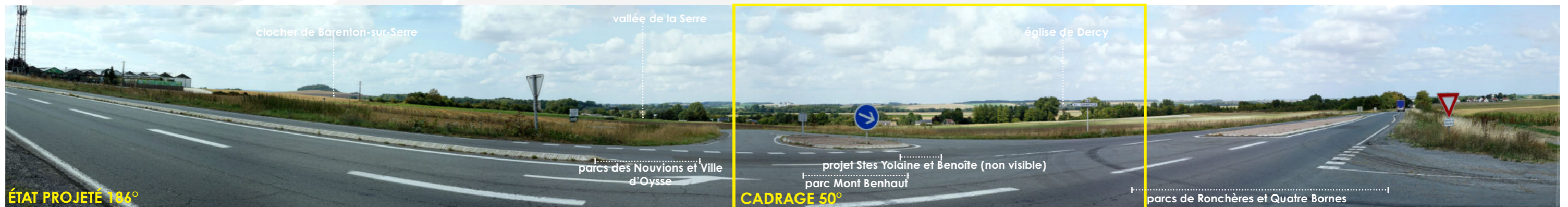
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La N2 est un des axes majeurs de traversée du territoire reliant Vervins à Laon. Dans le périmètre d'étude, il longe la vallée de la Serre en offrant de larges panoramas sur la vallée et vers les plateaux où se trouvent le projet.

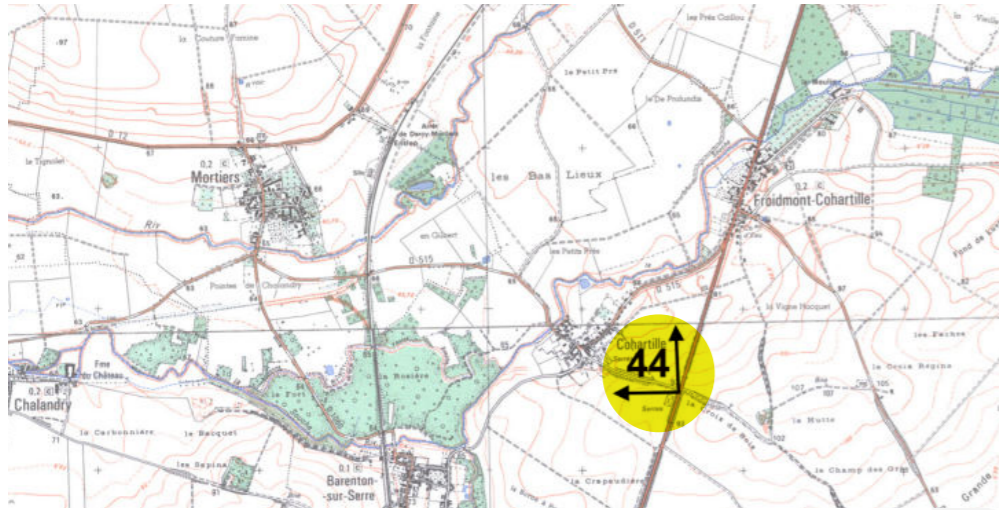
**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet n'est pas visible (filtre généré par le relief).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Nul.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 186°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 19.10 KM (E1)**





# PM 44 - Froidmont-Cohartille : Depuis la N2 à l'est de Cohartille



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

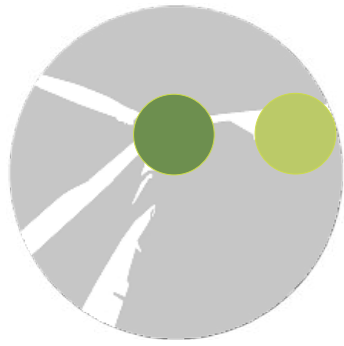


vallée de la Serre

église de Dercy

.....  
projet Stes Yolaine et Benoîte (non visible)

.....  
parc Mont Benhaut

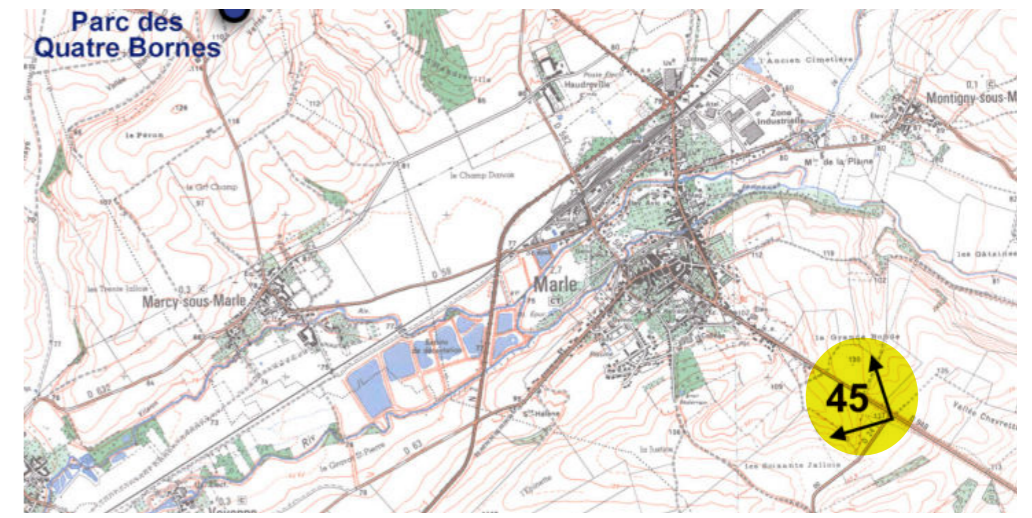


# PM 45 - Marle sud-est : Au croisement de la D946 et de la D24

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Marle est un petit pôle urbain et patrimonial du périmètre d'étude. Il est implanté sur le versant sud de la vallée de la Serre tourné vers la zone de projet. Il compte une église protégée au titre des Monuments Historiques qui émerge de la silhouette du bourg depuis la D946. Ce dernier est par ailleurs dans l'axe de l'église et de la zone de projet.

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge partiellement de l'horizon. De légères covisibilités s'opèrent avec le parc des Quatre Bornes marquant le premier plan.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible à négligeable au regard de la distance du projet, de la végétation et du contexte éolien pré-existant en avant-plan.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 237° RECADRÉ A 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 20.34 KM (E4)**

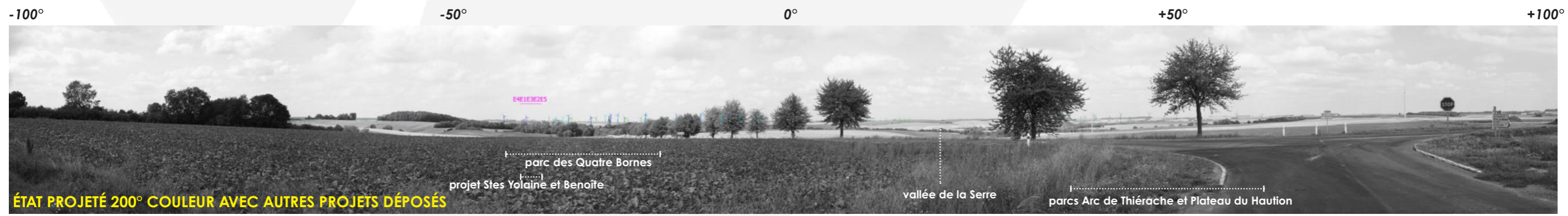


**ÉTAT INITIAL 200°**

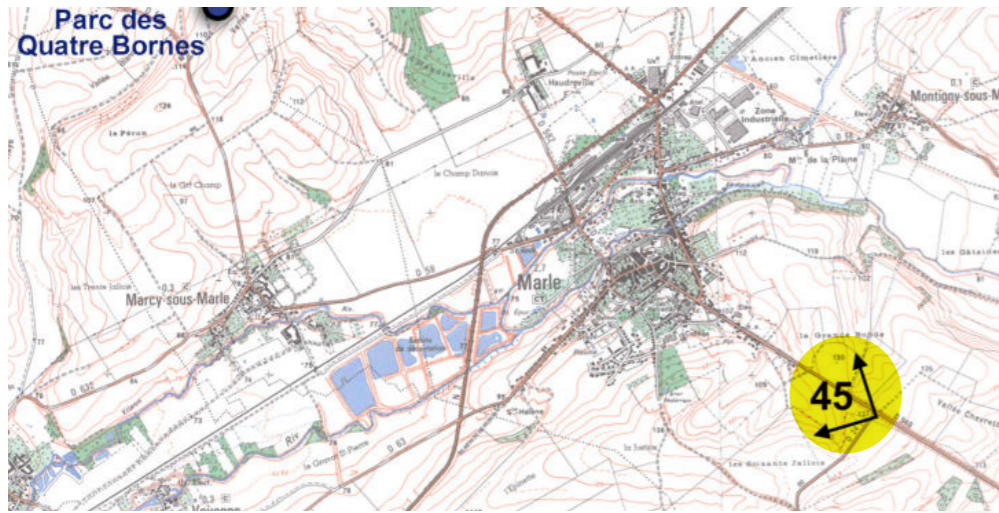


**ÉTAT PROJETÉ 200°**

**CADRAGE 50°**

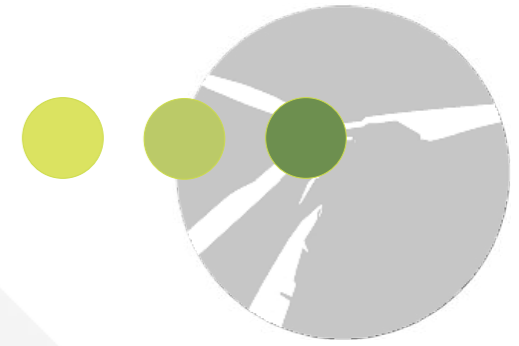


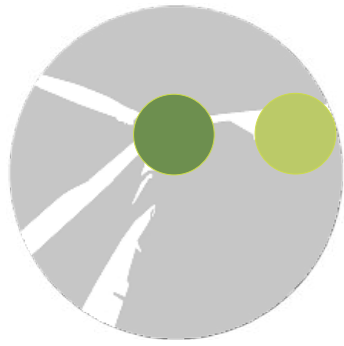
**ÉTAT PROJETÉ 200° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS**



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

## PM 45 - Marle sud-est : Au croisement de la D946 et de la D24



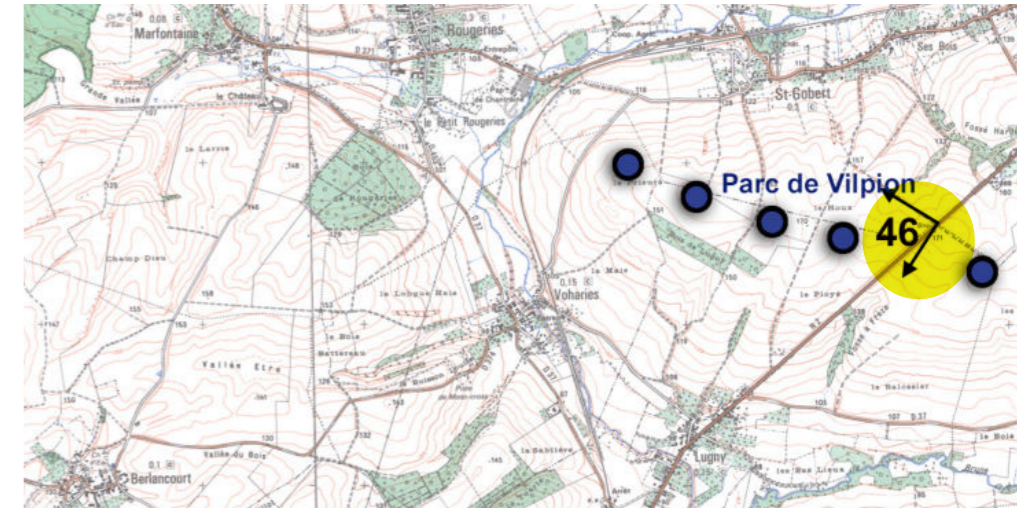


# PM 46 - Vervins sud-ouest : Depuis la N2 à hauteur de St-Gobert

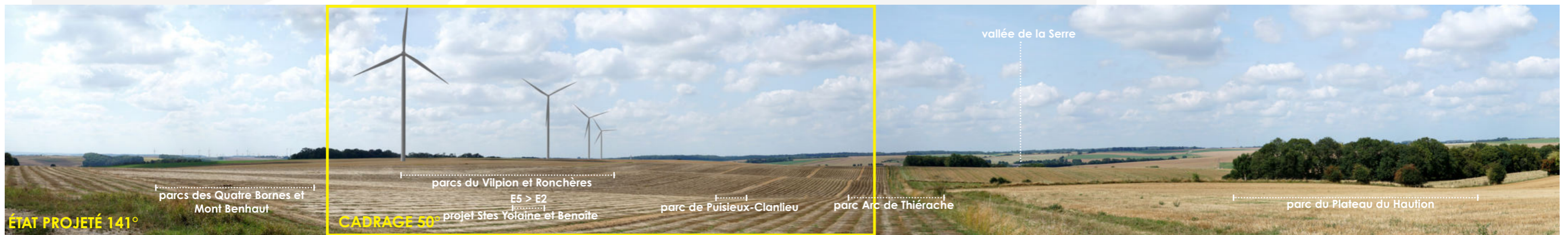
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La N2 est un des axes majeurs de traversée du territoire reliant Vervins à Laon. Dans le périmètre d'étude, il longe la vallée de la Serre en offrant de larges panoramas sur la vallée et vers les plateaux où se trouvent le projet. Ce point de vue est pris à proximité de Vervins (plus au nord que le PM44).

**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet émerge partiellement de l'horizon. De légères covisibilités s'opèrent avec le contexte éolien visible en avant-plan.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard de la distance du projet et du contexte éolien pré-existant.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 141°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 21.15 KM (E5)



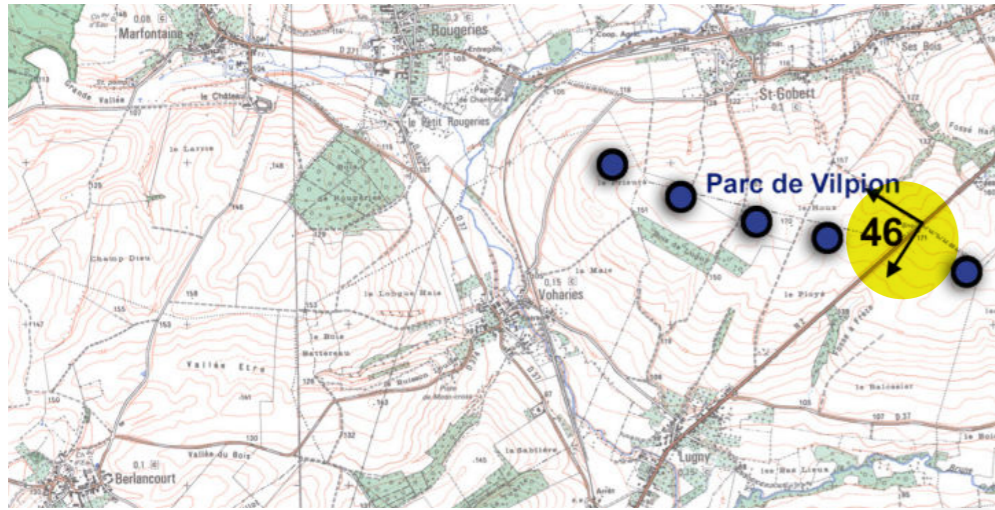
-50°

0°

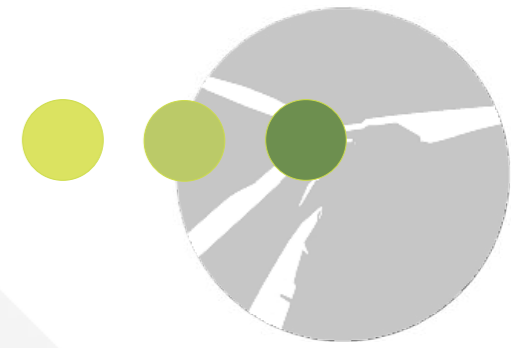
+50°





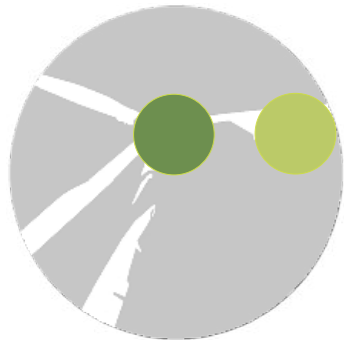


## PM 46 - Vervins sud-ouest : Depuis la N2 à hauteur de St-Gobert



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





## PM 47 - Laon : depuis le belvédère des remparts

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le belvédère emblématique de Laon se trouve en dehors de l'aire intermédiaire, toutefois, l'état initial a fait ressortir que son périmètre de vigilance porte jusqu'au périmètre immédiat du projet. Par conséquent, il a été jugé pertinent de faire un photomontage depuis les remparts afin d'analyser le niveau de visibilité du projet et son rapport au contexte éolien depuis ce point de vue dominant le territoire.

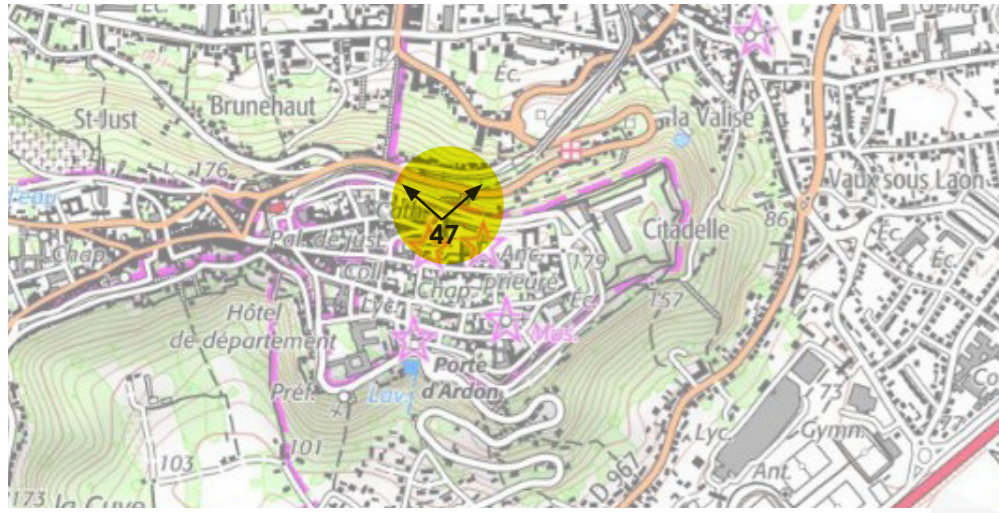
**RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :** Le projet s'inscrit dans le contexte éolien pré-existant et dans un pôle de densification.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Faible au regard de la distance du projet et du contexte éolien pré-existant.



**ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360° RECADRÉ À 200°**  
**DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 27.93 KM (E4)**



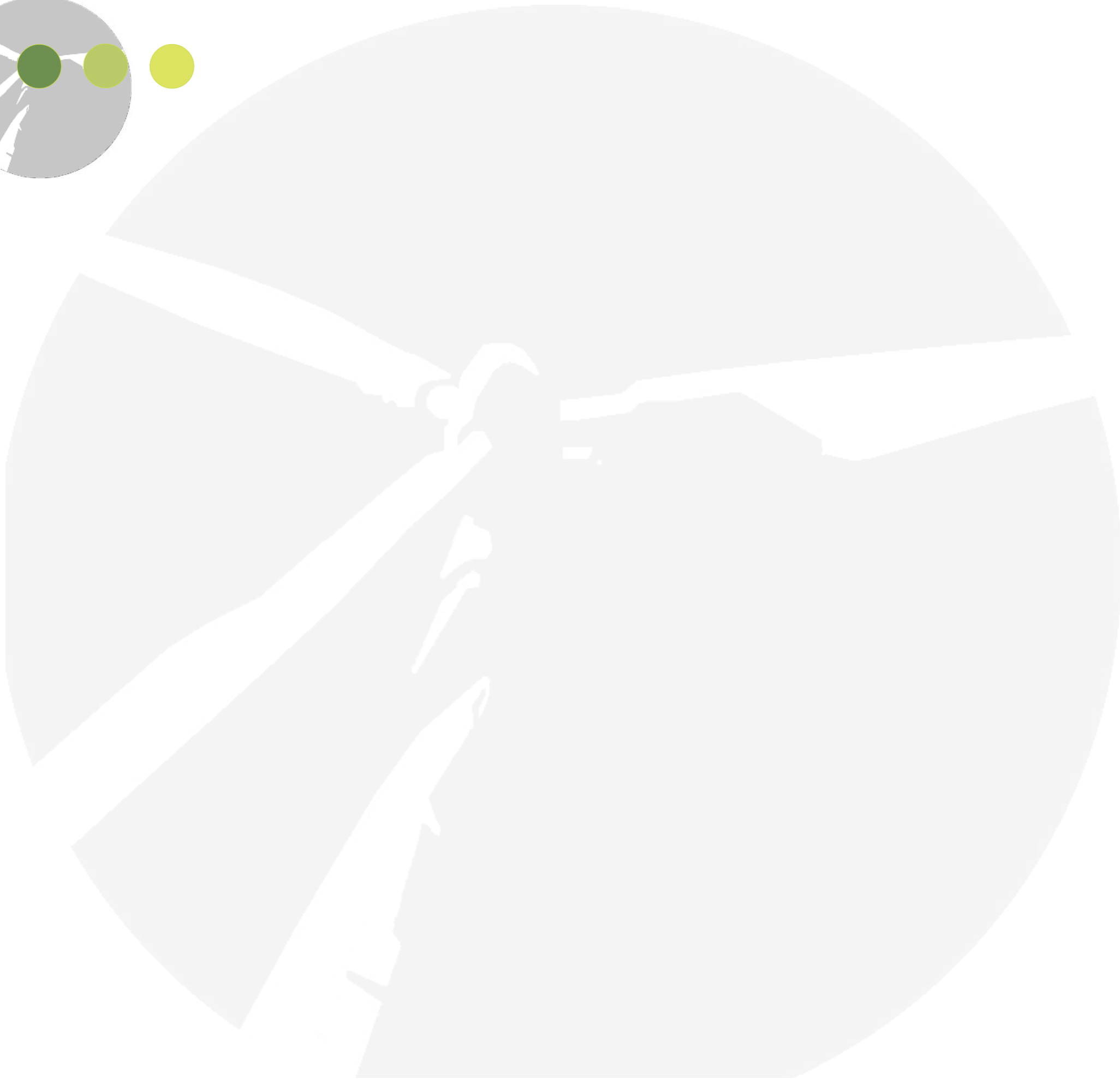


# PM 47 - Laon : depuis le belvédère des remparts



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

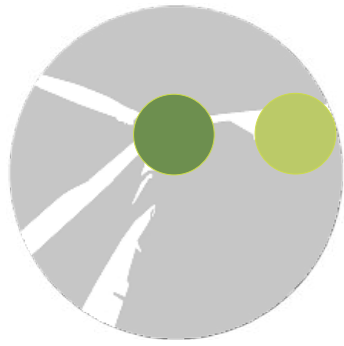






**F T E R / ANALYSE DES  
IMPACTS CUMULÉS PAR  
PHOTOMONTAGES**





# Analyse des impacts cumulés

Le carnet de photomontages précédent fait état des impacts du projet au regard du contexte éolien existant et autorisé. Dans ce chapitre il s'agit de tenir compte des impacts cumulés du projet Stes-Yolaine-Benoîte avec les autres projets déposés sur le secteur d'étude (en instruction, avec et sans avis MRAE). A noter que le périmètre rapproché du projet montre peu de projets déposés. Ils se trouvent principalement sur la moitié sud du périmètre d'étude et à plus de 7 km.

Cette analyse se limite à un rayon de 7 km où les impacts cumulés peuvent jouer sur la prégnance de l'éolien et sur les phénomènes d'encerclément (voir étude d'encerclément au début du chapitre d'analyse des impacts tenant compte des projets en instruction).

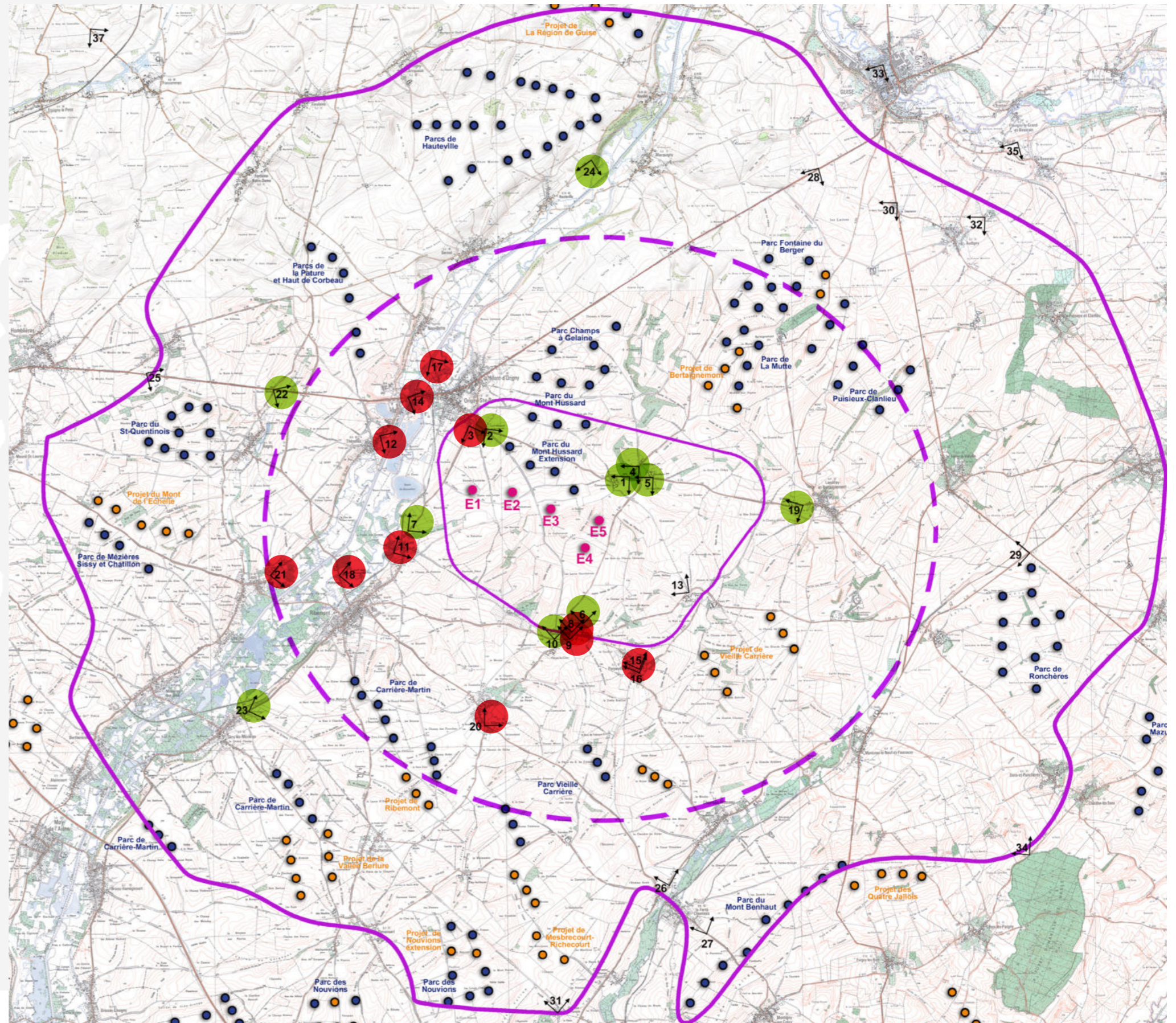
Dans ce rayon de 7 km, on dénombre 23 points de vue dans le carnet de photomontages. Sur ces 23 photomontages, 11 montrent des perceptions sur le projet.

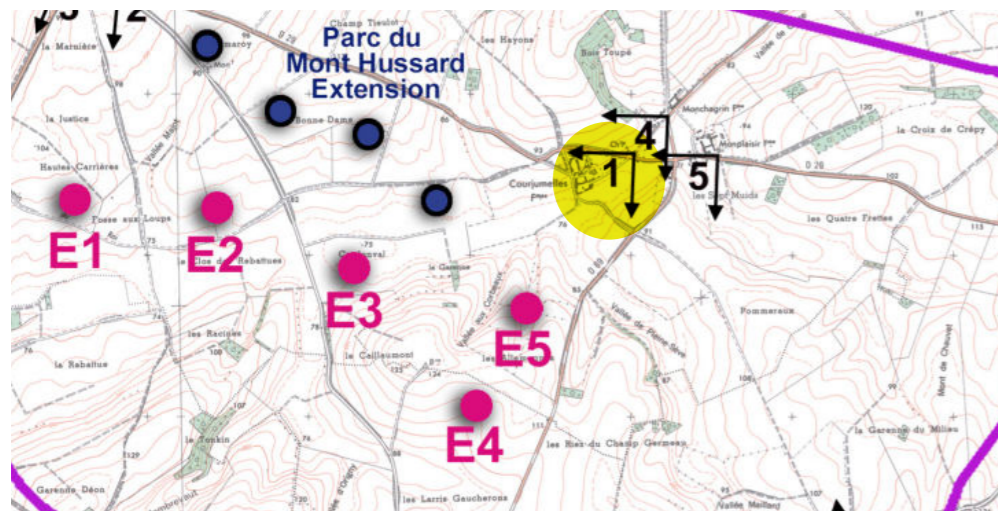
L'analyse des impacts cumulés porte donc sur ces 11 points de vue.

- Aire d'étude immédiate (1 km)
- Aire d'étude rapprochée de 10 km maximum autour de la ZIP + rayon de 5 km à titre de repère

- Parcs éoliens existants et autorisés
- Projets éoliens en cours d'instruction
- Projet Stes-Yolaine-Benoîte

- Photomontages non étudiés dans l'analyse des impacts cumulés (perception partielle sans autre contexte éolien visible ou aucune perception du projet Stes-Yolaine-Benoîte)
- Photomontages repris dans l'analyse des impacts cumulés (perception totale ou partielle du projet Stes-Yolaine-Benoîte)





ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 353° RECADRÉ À 200°  
 DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.11 KM (E5)

## PM 1- D29 aux abords de la chapelle de Courjumelles



### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : MODÉRÉ.

Depuis ce point de vue, le projet vient étendre l'emprise visuelle occupée par le parc du Mont Hussard extension. En se mettant dans la continuité de ces derniers, il ne génère pas d'effet de mitage et il préserve une respiration paysagère avec le parc de Ronchères visible dans l'axe de la D29.

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : NUL.

Depuis ce point de vue, les effets d'ondulation du plateau permettent d'éviter des impacts cumulés du projet Stes-Yolaine et Benoîte avec les autres projets en instruction situés au sud du périmètre rapproché.





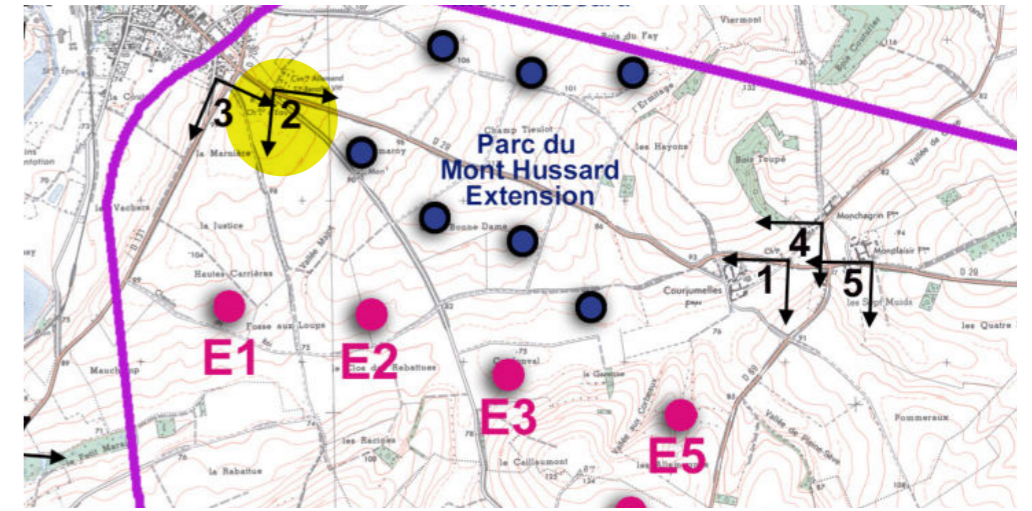
## PM 2 - Depuis la D29 en frange du cimetière allemand à l'est de d'Origny-Ste-Benoîte

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : MODÉRÉ.

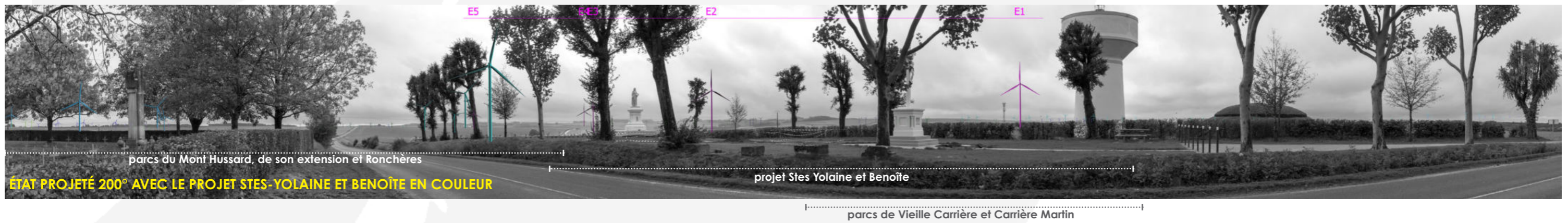
Depuis ce point de vue, le projet vient étendre l'emprise visuelle occupé par les parcs du Mont Hussard et son extension. En se mettant dans la continuité de ces derniers, il ne génère pas d'effet de mitage. L'arrière-plan du panorama montre une présence éolienne régulière amorçant des phénomènes de saturation, auxquels le projet et les parcs du Mont Hussard et son extension participent. Toutefois, la présence d'arbres autour du square de la Vierge et du cimetière allemand atténue ces effets.

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : MODÉRÉ.

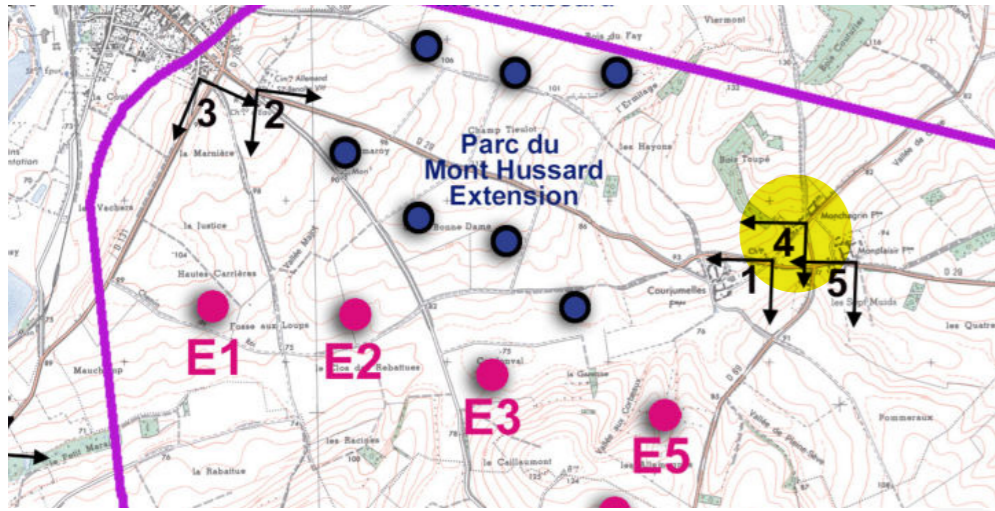
Depuis ce point de vue, si on tient compte des autres projets en cours d'instruction, les risques de densification se voient renforcés.



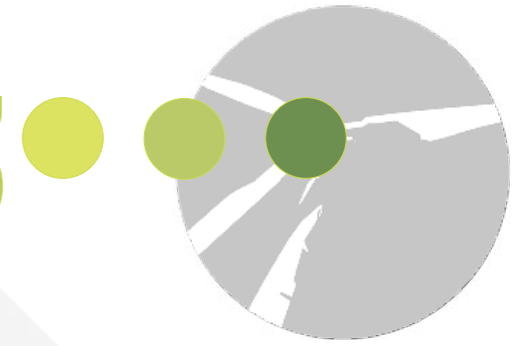
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 262° RECADRÉ À 200°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.35 KM (E2)







## PM 4 - D69 depuis Monplaisir (hameau d'Origny-Ste-Benoîte)



**NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : NUL.**

Depuis ce point de vue, le projet ne montre aucune covisibilité avec le contexte éolien existant.

**NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : FAIBLE.**

Depuis ce point de vue, seule une des lignes du projet d'extension de Vieille Carrière émerge de la ligne d'horizon et des respirations paysagères lisibles sont maintenues entre les parcs.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 278° RECADRÉ À 200°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.4 KM (E5)



ÉTAT INITIAL 200°

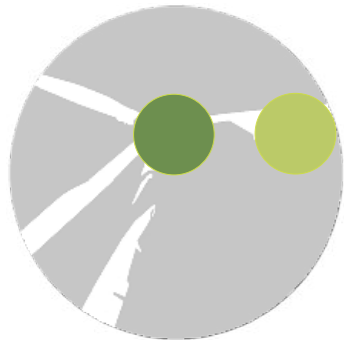


ÉTAT PROJETÉ 200° AVEC LE PROJET STES-YOLAINE ET BENOÎTE EN COULEUR



ÉTAT PROJETÉ 200° AVEC LE PROJET STES-YOLAINE ET BENOÎTE EN COULEUR ET AVEC LES AUTRES PROJETS EN INSTRUCTION

projet d'extension de Vieille Carrière



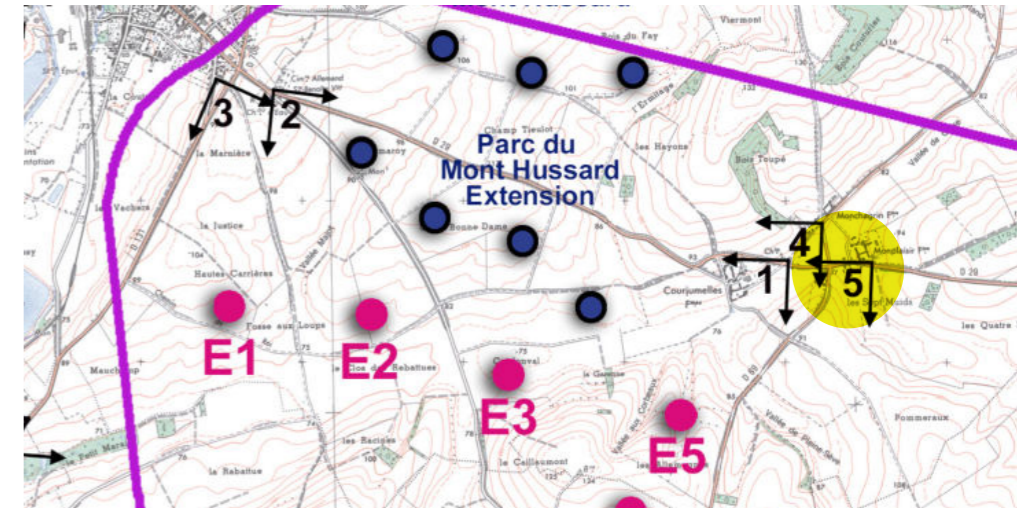
## PM 5 - D29 en frange sud de Monplaisir

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : MODÉRÉ.

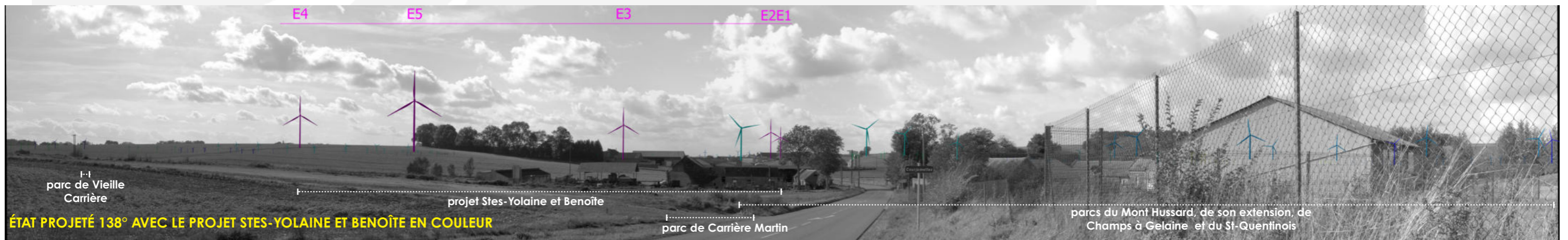
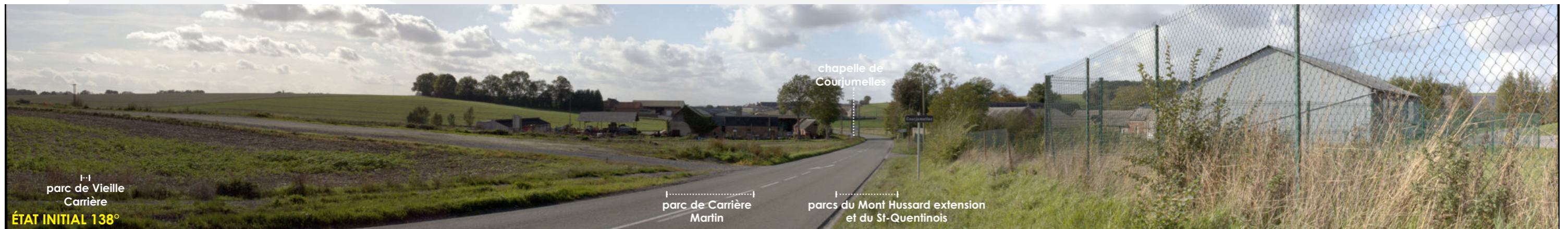
Depuis ce point de vue, le projet vient étendre l'emprise visuelle occupé par le parc du Mont Hussard extension. En se mettant dans la continuité de ces derniers, il ne génère pas d'effet de mitage. L'arrière-plan du panorama montre une très faible présence éolienne (seule une éolienne du parc de Vieille Carrière émerge).

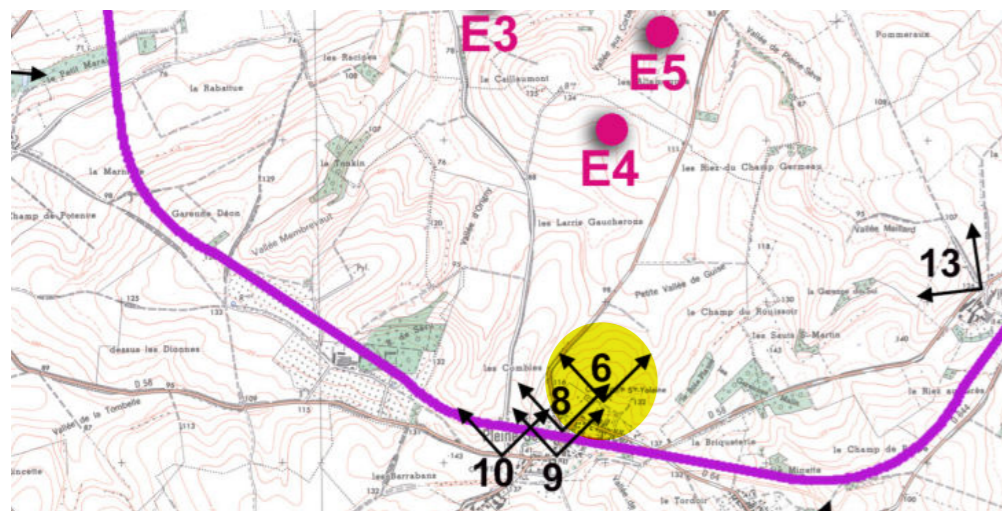
### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : FAIBLE.

Depuis ce point de vue, seul un autre projet en instruction montrant une faible emprise visuelle émerge en arrière-plan du parc du Mont Hussard extension et du projet. L'interdistances entre ce projet et le contexte éolien en avant-plan ne génère de phénomène de saturation ou d'étalement.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 138°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.5 KM (E5)





## PM 6 - Chapelle Ste-Yolaine de Pleine-Selve



### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : FORT.

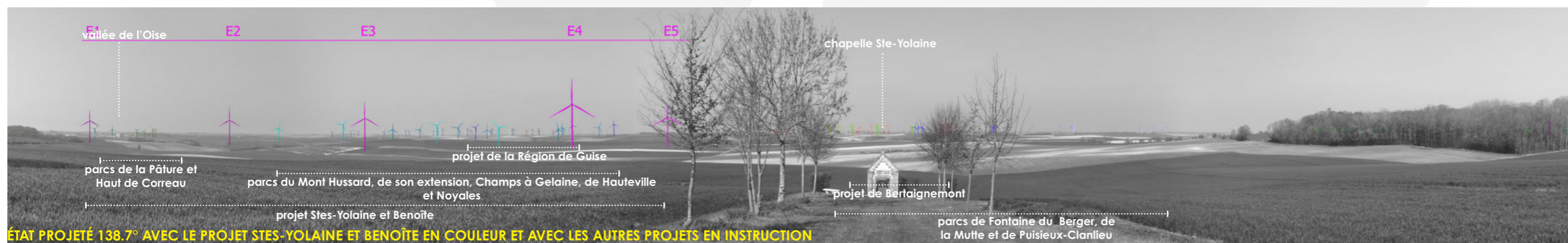
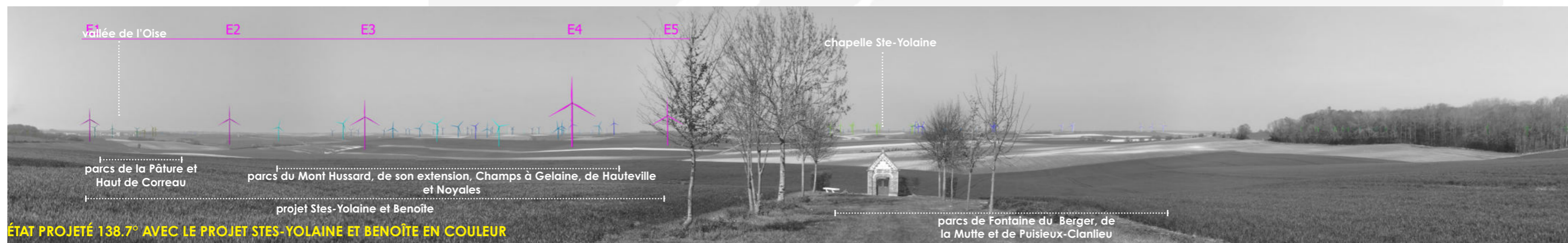
Depuis ce point de vue, le projet et les parcs du Mont Hussard, de son extension et de Champs à Gelaine viennent renforcer la présence éolienne et génère une prégnance sur le panorama. La présence continue d'éoliennes en arrière-plan amène un phénomène de densification auquel le projet participe.

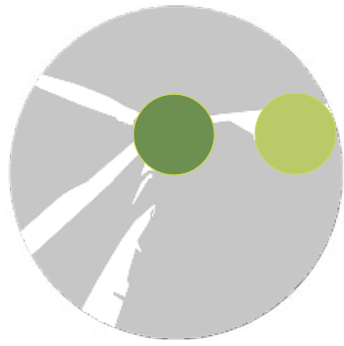
### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : MODÉRÉ.

Depuis ce point de vue, les autres projets en cours d'instruction qui s'inscrivent dans des angles visuels déjà occupés renforcent ce phénomène de densification d'un point de vue quantitatif avant la prise en compte du projet Stes-Yolaine et Benoîte.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 138.7°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.66 KM (E4)





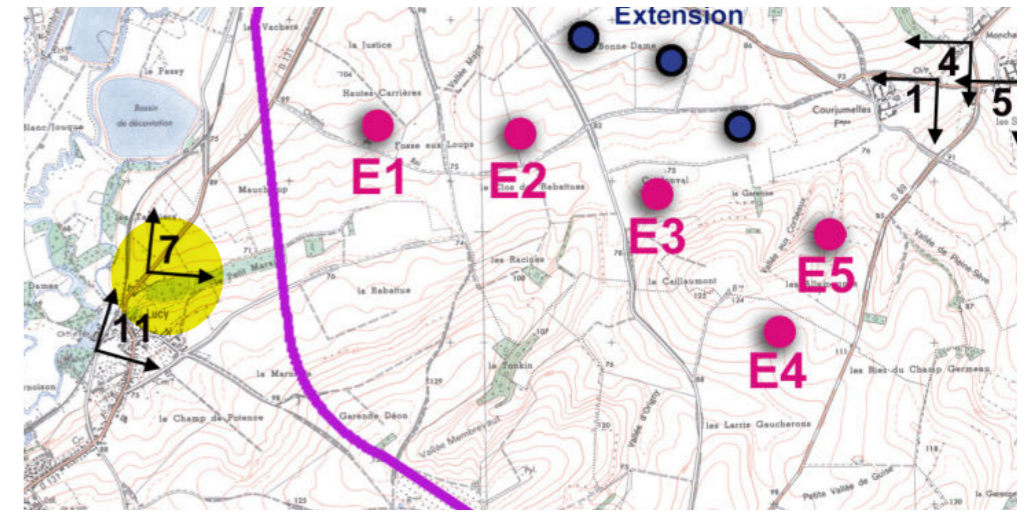
## PM 7 - D131 en sortie nord de Lucy

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN EXISTANT : MODÉRÉ.

Depuis ce point de vue, le projet et les parcs du Mont Hussard et de son extension viennent renforcer la présence éolienne et génère une prégnance sur le panorama. Toutefois, leur perception est partielle et le panorama montre une faible profondeur qui évite d'autres interactions avec le reste du contexte éolien. Par conséquent, il n'est pas constaté de phénomène de densification/saturation.

### NIVEAU D'IMPACTS CUMULÉS AVEC LES PROJETS EN INSTRUCTION : FAIBLE.

Depuis ce point de vue, un autre projet en cours d'instruction s'inscrit dans un angle visuel déjà occupé en arrière-plan du projet Stes-Yolaine et Benoîte. Le cumul de l'ensemble ne génère toutefois pas de phénomènes notables.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 226° RECADRÉ À 200°  
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.71 KM (S2)



ÉTAT INITIAL 200°

parcs du Mont Hussard, de son extension et Champs à Gelaine



ÉTAT PROJETÉ 138° AVEC LE PROJET STES-YOLAINE ET BENOÎTE EN COULEUR

projet Stes Yolaine et Benoîte



ÉTAT PROJETÉ 138° AVEC LE PROJET STES-YOLAINE ET BENOÎTE EN COULEUR ET AVEC LES AUTRES PROJETS EN INSTRUCTION

parcs du Mont Hussard, de son extension et Champs à Gelaine